

**{BnF** | Bibliothèque nationale de France

Liberté Égalité Fraternité

20 22

20 26

& de performance



Contrat

d'objectifs



### L'avenir à sa source

Information continue, immédiateté des messageries, infinitude de l'internet, crépitement des réseaux sociaux : l'époque, rivée au présent, paraît n'envisager l'avenir qu'à court terme. Nous sommes priés de réagir, d'enchaîner, de regarder droit devant; de nous hâter d'atteindre un futur semblant dénué de toute attache.

Qu'est-ce donc que le futur, pourtant, sinon un passé en puissance? Se retourner, sonder les chemins empruntés par nos devanciers, ne serait-ce pas se donner une chance de voler plus sûrement vers notre avenir? De le construire plutôt que de le subir?

Depuis François ler et l'invention du dépôt légal, depuis même Charles V dont la bibliothèque cesse d'être un bien privé, la BnF est le sismographe du monde. Aujourd'hui comme hier, ceux qui l'animent en font la passerelle d'une génération à l'autre, la sentinelle de la mémoire commune, le témoin attentif d'un présent fugitif, la source d'un futur en perpétuel surgissement.

Parce que nous croyons en la sagesse des siècles, jour après jour nous préservons et accroissons nos collections, les restaurons et les numérisons. Livres, documents numériques ou papier, journaux, images et objets deviennent le terreau fertile d'idées et d'œuvres à naître.

Nous faisons tout pour que nos visiteurs y aient accès, que nos espaces se prêtent à la recherche, à la lecture et au partage. Chez nous, chacun reprend son souffle, déambule, dialogue. La pensée germe en silence, puise à mille sources, se développe, sinue, marque des pauses, bourgeonne.

Pas de culture sans désir de culture, alors nous nous ouvrons toujours plus au monde grâce à notre musée, nos sites web, conférences et expositions.

Ce qui nous émeut le plus, à la BnF, c'est de permettre cette éclosion de la pensée et du savoir; de voir nos collections rendues fécondes par nos visiteurs; de laisser chaque jour la mémoire livrer passage à l'avenir.

Ce nouveau Contrat d'objectifs et de performance témoigne de tout ce que nous mettons en œuvre pour y parvenir.



e*xtura* w<sup>e</sup> siècle



EB Garamon (xvı<sup>e</sup> siècle)



*larendon Text P* <sub>(IX</sub>e siècle)



*Peignot* xx<sup>e</sup> siècle)





JD LCD Rounded (xxl<sup>e</sup> siècle)

### Parti pris graphique de ce document

Chaque typographie est le reflet de son époque, d'une culture, d'une intention esthétique ou pratique. Chaque style de caractère connaît son heure de gloire puis se transforme, en inspire d'autres qui à leur tour forgent des lettres à l'aspect inédit.

Les actions de la BnF s'inscrivent, elles aussi, dans le temps long.

Ce qui est posé aujourd'hui produira des fruits demain et même après-demain.

Nos actions passées sont les solides fondations sur lesquelles nous construisons l'avenir.

C'est cette traversée du temps, cette mémoire des siècles que nous avons voulu exprimer par ce voyage dans l'histoire des typographies. Méthode d'élaboration du Contrat d'objectifs et de performance (COP) Le présent Contrat d'objectifs et de performance est le fruit d'un intense travail collectif qui a mobilisé environ 300 collaborateurs de la Bibliothèque et a donné lieu, par étapes successives, à des réunions de travail et de validation avec la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture et la direction du Budget du ministère des Finances et des Comptes publics. Aux différentes étapes de son élaboration, les grandes orientations du projet de Contrat d'objectifs et de performance ont également été discutées auprès des différentes instances de l'établissement : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique, le Comité technique.

En interne, coordonnée par la délégation à la Stratégie et un comité de pilotage réunissant les directions de la BnF, la démarche s'est caractérisée par un questionnement stratégique prospectif initié précocement, la direction de l'établissement ayant lancé, plus d'une année auparavant, sa réflexion stratégique.

Prenant appui sur un bilan détaillé du Contrat de performance 2017-2021 et sur les documents stratégiques sectoriels récents, des ateliers thématiques ont été organisés à l'automne 2021 afin d'approfondir le cadre stratégique général et ses objectifs opérationnels. Ces travaux ont été mis en commun lors de séminaires et ont été complétés par des ateliers techniques permettant de préciser les résultats opérationnels attendus et définir les indicateurs pour en mesurer l'atteinte.

En parallèle, des ateliers projectifs dits « vision 2030 » ont permis de travailler avec des agents volontaires aux projections et représentations de l'avenir de la BnF et a été réalisée une veille des projets stratégiques d'autres institutions nationales et internationales.

Les projets, actions, engagements retenus dans le contrat 2022-2026 ont fait l'objet, en interne avec l'ensemble des services de la Bibliothèque, d'un examen attentif de leur faisabilité et de leur soutenabilité. En l'absence d'indicateurs budgétaires, les projets du COP sont conçus dans le cadre d'un maintien des moyens de la BnF. La clause de révision à trois ans du contrat prévoit, en fonction du contexte et d'un bilan approfondi des résultats, un ajustement des objectifs et engagements ainsi que des indicateurs et des cibles.

Le présent Contrat d'objectifs et de performance a été approuvé en deux étapes par le Conseil d'administration de la BnF : le 15 mars 2022 pour valider le cadre stratégique général de ses axes, objectifs et actions prioritaires ; le 30 juin 2022 dans sa version intégralement rédigée.

En annexe, un glossaire développe et explique les sigles, acronymes et projets mentionnés dans le document.

A

Rima Abdul-Malak

Ministre de la Culture

Laurence Engel

Présidente de la Bibliothèque nationale de France

p 9 - 12	COP et missions de la BnF	Sommaire
p 13 - 23	Diagnostic	
p 24 - 29	Enjeux et priorités du COP	
p 30 - 31	Axes, objectifs, grands projets et traversées	
p 97 - 102	Annexe / Glossaire	
p 32 - 50	AXE 1	
	Amplifier le partage avec tous les publics d'un patrimoine exceptionnel et vivant	Amplifier le partage avec tous les publics d'un patrimoine exceptionnel et vivan
p 35 - 38	Affirmer la stratégie de (re)conquête des publics sur place et à distance	
p 39 - 42	Déployer une offre amplifiée favorisant la rencontre entre patrimoine et citoyens, sur tous les territoires	
p 43 - 46	Offrir des espaces mieux adaptés aux usages et plus accueillants	
p 47 - 50	Mettre à disposition des usagers une plate-forme d'outils plus efficaces	
p 51 - 64	AXE 2	
	Enrichir la collecte et la préservation des collections pour garantir, à l'heure du numérique, la constitution d'un mémoire commune	Enrichir la collecte et la préservatior des collections pour garantir à l'heure du numérique la constitution d'un mémoire commune
p 53 - 56	Poursuivre l'adaptation de la collecte des œuvres éditées à l'heure du dépôt légal dématérialisé	
p 57 - 60	Redéfinir la politique de conservation en prenant appui sur la perspective de construction d'un nouveau pôle de conservation	
p 61 - 64	Conforter la BnF comme acteur majeur du signalement et du référencement	
p 65 - 78	AXE 3	
	Renforcer les coopérations avec les réseaux professionnels en partageant nos expertises, outils et moyens	Renforcer les coopérations avec les réseaux professionnels en partageant nos expertises outils et moyens
p 67 - 70	Coopérer en partageant nos expertises et nos outils, à l'échelle nationale et internationale	
p 71 - 74	Conforter la place de la BnF au sein de ses écosystèmes naturels	
p 75 - 78	Fédérer nos actions partenariales autour de grandes priorités éditoriales	
p 79 - 96	AXE 4	
	S'appuyer sur un modèle de gestion responsable pour remplir efficacement nos missions	S'appuyer sur un modèle de gestior responsable pour remplir efficacemen nos missions
p 81 - 84	Poursuivre la transformation immobilière des sites au service des missions et de l'amélioration des conditions de travail	
p 85 - 88	Renforcer les capacités d'accompagnement des agents dans la conduite du changement	
p 89 - 92	Sécuriser, faciliter et simplifier le travail des agents au quotidien	
p 93 - 96	Améliorer la qualité de la gestion et optimiser les marges de manœuvre au profit des missions et des projets de l'établissement	

Fusion de la Bibliothèque Nationale et de l'Établissement public de la bibliothèque de France (EPBF), l'établissement public à caractère administratif Bibliothèque nationale de France a été créé par le décret n° 94-3 du 3 janvier 1994. D'abord Bibliothèque royale, puis Bibliothèque de la Nation et Bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale de France (BnF), ainsi dénommée depuis 1994, est aujourd'hui la bibliothèque nationale de la République française. Héritière des collections royales constituées depuis la fin du Moyen Âge, elle est l'une des plus anciennes institutions culturelles françaises. La Bibliothèque nationale de France conserve et met à la disposition du plus grand nombre le patrimoine imprimé, graphique, audiovisuel et numérique dont elle a la charge.

L'activité de la BnF se répartit sur sept sites : la BnF-François-Mitterrand, la BnF-Richelieu (bibliothèque-musée), la bibliothèque de l'Arsenal, la BnF-Opéra (au sein du Palais Garnier), la BnF-Avignon (au sein de la maison Jean Vilar), le centre technique de Bussy-Saint-Georges, le centre de conservation Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe. Ces deux derniers sont consacrés à des activités de conservation et de traitement des collections.

La BnF est soucieuse d'inscrire le COP dans la continuité **des missions statutaires** de l'établissement qui garantissent la permanence d'une institution patrimoniale tout en faisant ressortir les défis, enjeux et priorités propres à chaque moment de son histoire, gage d'adaptation continue des missions de service public au contexte de leur mise en œuvre.

# COP et missions de la BnF

### Collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française

« Elle exerce [...] les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale; elle gère, pour le compte de l'État, le dépôt légal dont elle est dépositaire.

Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale. »

« Elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques. »

## Collections et catalogues en chiffres au 31 décembre 2021

Livres et recueils	15 900 000
Périodiques	410 000 titres
Manuscrits	370 000 volumes
Estampes et photographies	15 800 000
Partitions	2000000
Cartes, plans, globes	950000
Monnaies et jetons	440000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000 dont 42 000 objets archéologiques, 6 500 costumes, 1 500 marionnettes, plus de 500 masques, etc.
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrements sonores	1650000
Vidéogrammes	380 000
Multimédias	185 000
Archives du dépôt légal du web	44 milliards de fichiers collectés (URL) 1 600 To
Documents numériques sur Gallica	8 946 026 documents dont 8 204 183 consultables librement à distance
Catalogue	15 086 193 notices bibliographiques et 3 177 486 notices d'autorité diffusables
Data.bnf.fr	4 505 060 entités

# COP et missions de la BnF

### Assurer l'accès du plus grand nombre aux collections

La BnF assure l'accès à ses collections et offre un cadre de travail de qualité, sur place et en ligne.

Elle reçoit ses publics du lundi au dimanche sur cinq sites : la bibliothèque tous publics sur le site François-Mitterrand est ouverte 56 heures du mardi au dimanche et la bibliothèque de recherche accueille les usagers du lundi au samedi, avec une amplitude de 61h sur le site François-Mitterrand et 48h sur les autres sites, avant réouverture complète du site Richelieu.

« Elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données. »

« Elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions. »

# Fréquentation 2019 avant la crise sanitaire) et 2021 (crise sanitaire)

Capacité d'accueil	3 228 places 1 461 en salles d'étude et 185 en accès libre; 1 582 en salles de recherche
Entrées en salle de lecture	920 818 en 2019 574658 en salles d'étude, 346160 recherche 379 495 en 2021 (-59%)
Visiteurs d'expositions	335 545 en 2019 140 087 en 2021 (-58%)
Participants aux conférences	25 361 en 2019 8 059 en 2021 (-68%) 2 024 téléchargements de conférences en podcast en 2019 18 9 19 téléchargements de conférences en podcast en 2021 (+3544%)
Visiteurs d'éducation artistique et culturelle	<b>34 903</b> en 2019 et <b>18 9 19</b> en 2021 (-46%)
Visites sur les sites bnf.fr	<b>40 923 050</b> (44 607 099 en 2021, + 9%) dont <b>15 534 326</b> visites incluant une fréquentation de Gallica (18 561 525 en 2021)
Documents communiqués dans les salles de lecture	<b>942 073</b> (495 779 en 2021, -47%)

### Soutenir la recherche

« Elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie. » « Elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale. »

<b>fres</b> 021	Agents	150 engagés dans des projets de recherche			
<b>ues en chiffres</b> décembre 2021	Projets financés par la BnF	<b>9</b> programmes dans le plan quadriennal de la recherche 2020-2023			
<b>Collections et catalogues en chiffres</b> au 31 décembre 2021	Chercheurs associés	32 accueillis			
	Chargés de recherches documentaires	5			
	Contrats post-doctoraux	2			
	Pages personnelles	210 dans l'Annuaire des spécialistes et experts de la BnF			
	Accords-cadres de coopération scientifique	<b>5</b> (CNRS, Collège de France, École nationale des chartes, Sorbonne Université, Institut national de l'histoire de l'art)			
	BnF DataLab	laboratoire pour les chercheurs en fouille de données et humanités numériques			

### Développer la coopération nationale et internationale

« Elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires. » « Elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises. »

<b>Coopération</b> au 31 décembre 2021	Documents CCFr	40 millions de documents localisables via le Catalogue collectif de France (CCFr) dans les grands catalogues nationaux et le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires		
	Sites Gallica marque blanche	14		
	Documents partenaires	1775 014 documents issus de partenaires accessibles dans Gallica		
	Collection Patrimoines partagés	<b>7</b> sites impliquant 50 partenaires dans 13 pays		

### Des atouts

### Des collections exceptionnelles, en constant enrichissement

La BnF conserve et met à disposition plus de 42 millions de documents imprimés et spécialisés, 10 millions de documents numérisés dans la bibliothèque numérique Gallica et 44 milliards de fichiers dans les archives du dépôt légal du Web. La BnF vise à rassembler tous les domaines du savoir, à collecter l'ensemble du patrimoine national, en appréhendant les productions éditoriales sous toutes leurs formes et supports. Au-delà des livres et des manuscrits, les collections de l'établissement comptent des revues et des périodiques, des documents cartographiques, des partitions, des documents sonores, des vidéos et jeux vidéo, mais aussi des monnaies, médailles et antiques, des estampes, des photographies, des costumes, des marionnettes, des masques, des décors de théâtre... et pour la plupart de ces registres, dans une perspective de complétude liée à l'exercice du dépôt légal.

La BnF a en effet plusieurs sources d'enrichissement dont l'une des principales est le dépôt légal. Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet. Après plusieurs années d'expérimentation de l'intégration de documents publiés sous forme dématérialisée, la loi n° 2021-1901 du 30 décembre 2021 « visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs » est venue renforcer le cadre juridique de son action. L'article 5 instaure en effet le dépôt légal des documents numériques (livres numériques, musique, vidéo, multimédia et son dématérialisés, mais aussi photographies. cartes, plans et partitions numériques), dont les modalités de collecte seront précisées dans un décret d'application définissant, notamment, les relations entre la BnF et les déposants. Dans l'attente de sa publication. la BnF continue de procéder, sur la base de conventions. à des expérimentations avec des déposants volontaires, dans la continuité des actions conduites au cours du COP 2017-2021 pour les livres, le son et la vidéo.

### Une fréquentation variée et le développement de nouveaux services

Sur place – dans ses salles de lecture et pour ses activités de programmation culturelle – et également en ligne, la BnF accueille un public varié de scolaires et d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, de professionnels, de demandeurs d'emploi et de retraités dont le nombre s'est nettement accru (de 2017 à 2019, augmentation du lectorat de + 26%) et la composition non académique s'est diversifiée jusqu'en 2019. Jusqu'à la crise sanitaire, la fréquentation physique a régulièrement augmenté, grâce à une dynamique entretenue par l'amélioration continue des services proposés aux usagers : création d'une offre lecture / culture et réforme de la tarification; simplification

des démarches d'inscription en ligne, de réservation des accès à la programmation culturelle, de réservation des collections spécialisées dans les départements de Richelieu; à la faveur de la crise, nouvelle structuration des offres pédagogiques et culturelles, diversification des formats de diffusion (streaming, podcast), etc. À partir de mars 2020, la crise sanitaire, alternant fermeture totale ou partielle, avec adaptation des jauges et des horaires, a eu cependant un effet très marqué sur la fréquentation des lieux physiques, effet encore très significatif en 2021 et au début de l'année 2022.

A contrario, les usages en ligne de l'offre BnF – bibliothèques numériques, ressources bibliographiques, expositions virtuelles et ressources pédagogiques, applications et services – ont progressé sur toute la période du COP 2017-2021, s'intensifiant encore davantage avec la crise sanitaire.

Pour enrichir son offre d'accompagnement de la recherche, l'établissement a conçu, et inauguré en 2021, le BnF DataLab, laboratoire spécifiquement équipé et implanté dans une salle de recherche du site François-Mitterrand : les services et expertises qui sont proposés aux chercheurs sont destinés à faciliter l'accès, la compréhension, la fouille et l'exploitation informatique des volumineuses collections numériques de la BnF.

Soucieuse de la diversité de ses publics, la BnF va au-devant de publics plus éloignés. Elle déploie, notamment, une politique volontariste d'éducation aux médias et à l'information et décline une stratégie d'éducation artistique et culturelle sur tout le territoire, en conjuguant actions sur place, en ligne et hors-les-murs.

### La perspective de la réouverture complète du site Richelieu

Berceau historique de la Bibliothèque nationale de France, le site Richelieu a bénéficié, pour la première fois de son histoire, d'un projet de rénovation global. Chantier majeur du ministère de la Culture, réalisé avec le soutien du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en raison de la présence sur le site des bibliothèques de l'École nationale des Chartes et de l'Institut national d'histoire de l'art, le projet porte une ambition de modernité et d'ouverture plus large de la BnF au public. Cette rénovation considérable trace un nouveau destin pour le site, à la fois bibliothèque et musée, pôle d'excellence mondial et campus pour l'histoire, l'histoire des arts et du patrimoine, espace de promenade, de découvertes et d'échanges.

### Vers un nouveau Centre de conservation des collections et un Conservatoire national de la presse

Pour accroître ses capacités de stockage aujourd'hui saturées mais aussi améliorer les conditions de conservation de ses collections de presse aussi précieuses que menacées, la BnF a retenu la proposition d'Amiens Métropole pour construire un nouveau pôle regroupant Conservatoire national de la Presse et Centre de conservation de ses collections.

Le choix d'Amiens Métropole, soutenue par la Ville d'Amiens, le département de la Somme et la Région Hauts-de-France, a été officialisé en novembre 2021, et la convention qui lie les partenaires a été signée au cours du 1er trimestre 2022.

Le nouveau site de la BnF sera un équipement porteur d'un geste fort d'inscription territoriale, nouveau marqueur de l'innovation urbaine au sein du quartier où il s'implante, s'intégrant et participant aux ambitions culturelles des partenaires amiénois et des Hauts-de-France comme territoires privilégiés de la politique de coopération de la BnF.

Le pôle répondra à trois fonctions principales : des espaces de stockage de haute qualité environnementale et utilisant les technologies les plus innovantes, accueillant en particulier à terme la plus grande collection de presse francophone du monde; des ateliers permettant de réaliser tous les traitements nécessaires à la conservation du patrimoine national (restauration, numérisation, traitements techniques...); la possibilité d'accueillir, en proportion limitée, des lecteurs.

En rassemblant l'ensemble des collections de presse, le Conservatoire national de la presse permettra à la fois de servir plus efficacement la recherche et de rappeler symboliquement l'importance insigne de la constitution et de la préservation de la mémoire collective telle qu'elle s'exprime à travers cet instrument de la démocratie qu'est la presse.

### Un nouveau modèle au service du développement de coopérations équilibrées et mutualisées

Pendant les cinq années de son Contrat 2017-2021, l'établissement a continué d'adapter son modèle de coopération nationale en accentuant les actions de co-production avec ses partenaires : développement et déploiement de TapIR, outil mutualisé de production en EAD (Encoded Archival Description, format de descriptions de manuscrits ou de documents d'archives); accélération de la numérisation collective à travers la création de nouveaux sites Gallica marque blanche permettant aux partenaires de la BnF de se déployer en ligne sous leur bannière; en faveur des publics en situation de handicap, accroissement des collections et extension des missions de PLATON (plateforme sécurisée d'échange de fichiers mise à disposition des éditeurs et des organismes habilités dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur), définie par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP); accès et collecte des archives du dépôt légal de l'internet français avec les Bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI); démarrage du programme Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles (MISAOA) porté par la BnF et le CNC pour mettre en œuvre le dépôt légal dématérialisé de l'image animée, etc.

Couvrant tous les continents, l'action internationale de la BnF est de même reconnue comme ayant peu d'équivalent dans le monde par sa profondeur et son intensité. Sur le plan patrimonial, le caractère universel de ses collections en fait un acteur scientifique et documentaire de premier plan au titre de la sauvegarde du patrimoine

écrit, de la valorisation et de l'unification numériques des collections extranationales ainsi que de la recherche. Ses infrastructures technologiques, la qualité de ses données ouvertes, son rôle précurseur dans des domaines tels que la diffusion numérique, l'intelligence artificielle (par exemple au sein de la communauté AI4LAM) ou bien encore la conservation en font un contributeur majeur à l'innovation dans le domaine des bibliothèques.

### Politique scientifique et recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions de la Bibliothèque. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses projets et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. Ces partenariats prennent la forme de conventions entre institutions – une vingtaine furent signées en 2021 – et se vivent au quotidien dans la participation active à des réseaux de recherche : ainsi du Campus Richelieu, au côté de l'Institut national d'histoire de l'art et l'École nationale des chartes, ou encore des dispositifs d'excellence de la recherche française, à travers l'engagement de la BnF dans deux Écoles universitaires de recherche (EUR) et un Laboratoire d'excellence (Labex).

Faisant suite à un séminaire de l'encadrement, la BnF a adopté une feuille de route de la recherche pour 2019 et 2020 et rédigé de manière collégiale un document de référence *La recherche à la BnF : stratégie et organisation*. Présenté et discuté au conseil scientifique début 2020, il permet d'affirmer des principes et de préciser une stratégie structurée autour de grands domaines de recherche. Les actions de la feuille de route ont permis plusieurs autres avancées : renforcer les compétences d'ingénierie des projets en mettant à disposition un Guide des projets de recherche à la BnF, régulièrement mis à jour depuis, occasion d'une clarification et d'une simplification des procédures internes (personnels, budgets, partenariats, etc.) à destination des porteurs de projets de recherche; transformation en 2019 du site de la Production scientifique de la BnF en un Annuaire des spécialistes et experts¹ destiné à valoriser les compétences des agents de l'établissement et faciliter les contacts et les partenariats.

https://experts.

### Pivot des données

La BnF est référent et pivot dans l'écosystème des données, pour la diffusion, la co-production et l'élaboration des identifiants, à travers des partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données tant au niveau national (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche CERL). Elle se dote

d'un nouvel outil de catalogage (NOEMI) dont le lancement est prévu en 2025 et qui intègre à la fois ces enjeux partenariaux (notons le développement d'un fichier national d'entités – le FNE – élaboré conjointement avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) et des exigences concernant le travail quotidien des catalogueurs (automatisation de certaines tâches, récupération accrue de métadonnées externes, évolutivité de l'outil en lien avec la production éditoriale...).

À un moment où l'on prévoit l'arrivée massive de documents – et donc de données – via le dépôt légal dématérialisé, il s'agit de s'adapter aux besoins de la recherche documentaire et d'augmenter toujours davantage la visibilité des contenus sur le Web, domaine dans lequel data.bnf.fr est devenu un catalyseur incontournable. Cet enjeu de la découvrabilité est partagé par les industries créatives et culturelles dont les liens avec la BnF et les autres institutions se renforcent. Ces liens se concrétisent par de nouvelles offres de service dans le sillage des plates-formes du dépôt légal (extranet, DELIA) et du site api.bnf.fr lancé en 2017, et par des projets de recherche inédits.

### Un cadre stratégique et une organisation renouvelés

La BnF a établi ou actualisé ces dernières années un ensemble de documents énonçant sa politique et ses priorités stratégiques qui, à partir des plans d'actions qui en découlent, permettent d'éclairer ses perspectives à court, moyen et long termes.

La BnF a publié en 2020 une nouvelle édition de son schéma numérique qui propose une vision panoramique et complète de la vie numérique de l'établissement, donnant à comprendre la transformation numérique de ses services, de ses métiers et de son organisation. Il est décliné en cinq axes stratégiques : faire évoluer les métiers; étudier, observer, devancer les usages; partager les infrastructures, les compétences, les expertises; urbaniser les applications; abolir la fracture numérique.

Dans le domaine numérique, la BnF a également tracé sa feuille de route 2022-2026 sur l'intelligence artificielle³ pour apporter une cohérence globale aux développements et projets qu'elle mène dans ce domaine, mais également pour mieux répondre aux problématiques qu'ils soulèvent en matière d'éthique et de modification du rapport de l'homme à la machine.

Pour conduire sa politique des publics, l'établissement a créé, en 2018, une direction des Publics, ayant pour mission de définir et de mettre en application, en collaboration avec les autres directions, une politique de développement des publics; de concevoir et réaliser les actions de médiation destinées à des publics spécifiques (scolaires, familles, publics et groupes variés, notamment issus du champ social, etc.); et de piloter l'ensemble des dispositifs d'accueil, d'information, d'orientation, d'inscription des usagers et de vente des titres d'accès.

En 2019, l'établissement s'est doté d'un document stratégique sur la Recherche à la BnF<sup>4</sup> présentant les enjeux et l'organisation de la recherche menée par ses personnels scientifiques et en partenariat

2 https:// www.bnf.fr/fr /schemanumerique-bnf

3 https:// www.bnf.fr/fr /feuille-de-route-ia

https://www.bnf. fr/fr/actualites /la-recherche-labnf-document-de-

synthese

4

avec un écosystème national et international d'acteurs scientifiques.

La BnF possède des collections créées tant en France qu'à l'étranger, couvrant 40 siècles d'histoire des hommes, des cultures et des idées. Reconnaissant l'importance de ses collections universelles pour les communautés scientifiques à travers le monde, la BnF mène depuis de nombreuses années une politique active de partenariats avec d'autres institutions patrimoniales et de recherche afin d'en accroître l'accessibilité et de favoriser la participation des scientifiques à leur valorisation. C'est la raison pour laquelle la BnF a souhaité formaliser et publier les principes de gestion de ses collections à travers un document décrivant la Gestion des biens culturels à la Bibliothèque nationale de France<sup>5</sup> qui s'inscrit par ailleurs pleinement dans les réflexions des institutions patrimoniales sur la politique de restitution.

https:// www.bnf.fr/fr /la-gestion-desbiens-culturelsla-hnf

### Une gestion responsable

Le pilotage de la BnF, premier établissement public culturel français par son budget et ses effectifs, requiert une gestion rigoureuse mais aussi stratégique des moyens alloués. En lien étroit avec sa responsabilité sociale, sociétale et environnementale, sa stratégie de gestion s'inscrit dans une trajectoire budgétaire à long terme exigeante. Les enjeux y sont forts, qu'il s'agisse de maintenir, d'attirer et de promouvoir des talents dans un contexte où de nombreux chantiers sont à conduire, de mettre en œuvre une gestion rigoureuse des dépenses assise sur une politique d'achats responsable et parallèlement une politique ambitieuse d'accroissement des ressources propres, ou encore d'entretenir par un investissement constant ses bâtiments comme de maintenir et développer ses infrastructures informatiques. La période qui s'ouvre, qui fait suite à une refonte complète du cadre de gestion global des ressources humaines, sera aussi marquée par la concentration des efforts vers la gestion prévisionnelle et la qualité du service rendu aux agents et aux encadrants pour simplifier et sécuriser leur quotidien, accompagner les changements et poursuivre l'amélioration des conditions de travail.

### Des points d'attention

### Une crise sanitaire avec des effets durables

Sous la contrainte de la crise sanitaire de 2020 et 2021 dont certaines restrictions se sont prolongées jusqu'en avril 2022, les pratiques de visite, d'étude et de recherche se sont fortement modifiées. Fin 2021, la fréquentation était inférieure de 60% à son niveau d'avant crise. Compte tenu des évolutions d'usage et d'un recrutement de nouveaux abonnés moindre au cours des années de crise, le retour aux niveaux antérieurs de fréquentation sera assurément progressif et implique un plan d'actions de développement des publics, à la fois cœur de cible (étudiants et chercheurs) et diversifiés (jeunes publics, scolaires, actifs et professionnels non académiques...).

À l'appui de sa politique des publics, la BnF élaborera un document stratégique de programmation culturelle tenant compte du fort renouvellement de son offre culturelle avec la réouverture complète du site Richelieu.

Enfin, pour conforter ses services en ligne, la BnF continuera d'enrichir son offre en mettant à disposition des chercheurs une application plus ergonomique de réservation de places et de documents et un nouveau site destiné à faire découvrir la salle Ovale à un large public, en achevant la refonte de l'environnement numérique des usagers, espace personnalisé d'interactions à distance avec la BnF, mais aussi en travaillant à la mise en place d'un service de prêt numérique à destination des usagers.

En interne, en raison des périodes successives de confinement ou de restrictions, plusieurs activités et projets ont connu d'importants retards. Les chaînes d'entrée et de signalement des collections ont été interrompues, entraînant une augmentation inédite des stocks et une élévation des délais de traitement des documents imprimés.

### Une politique de numérisation dont les financements doivent être renforcés pour répondre aux défis prioritaires de la sauvegarde des collections de presse

Pour répondre aux attentes de ses usagers et à la dégradation de certaines de ses collections, la BnF se doit de poursuivre une politique ambitieuse de numérisation. Celle-ci a une visée à la fois de conservation et de diffusion du patrimoine à grande échelle, ainsi qu'en témoignent, en 2021, les quelque 18 millions de visites annuelles de Gallica et 7,5 millions de Retronews. Suivant des priorités fixées dans une charte pluriannuelle, régulièrement actualisée, la numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, musicaux, graphiques et audiovisuels, très majoritairement dans le domaine public : elle tient compte de leur intérêt patrimonial (qualité esthétique, valeur historique, provenance, rareté), de leur intérêt documentaire (en fonction des attentes connues des chercheurs) et des exigences de leur préservation (documents fragiles, voire en péril). En menant de nombreux projets de coopération numérique (numérisation concertée, moissonnage,

création de bibliothèque numérique en marque blanche), Gallica est devenue au fil du temps, à l'échelle nationale, une véritable bibliothèque numérique collective.

Dans la suite de ses réflexions sur la presse, la BnF a identifié une collection de référence qui consacre l'intérêt patrimonial des collections de presse et puisse servir d'appui pour des actions de recherche et de valorisation autour de la presse, du dessin et de la photographie de presse. Au total, ce sont 2 867 titres qui ont été retenus, des origines à 1958, permettant de couvrir le premier titre de presse paru en 1631, La Gazette de Renaudot, à ceux de la fin de la IV<sup>e</sup> République. Sur cet ensemble, un millier de titres environ reste à numériser, qui totalisent plusieurs millions de pages à reproduire. Pour numériser cette collection nationale de référence, des ressources financières complémentaires seront nécessaires. Ainsi, des prospections sont en cours pour prévoir de numériser plusieurs grands titres de presse quotidienne locale d'information générale à partir d'exemplaires conservés dans les bibliothèques partenaires.

En complément, le projet de « Service de Numérisation et de Distribution Numérique de la Presse de 1950 à 2000 », porté par la filiale de la bibliothèque BnF-Partenariats et financé par le Fonds stratégique pour le développement de la presse, prendra le relai pour la numérisation des années sous droits d'une partie des titres détenus par des éditeurs de presse partie prenante.

### Avec le dépôt légal dématérialisé, un nouvel élan dans l'enrichissement des documents nativement numériques qui implique un renforcement des capacités de traitement et de stockage

Les chaînes de traitement du dépôt légal sont déjà largement automatisées et dématérialisées. Mais pour intégrer le volume considérable de documents attendus dans le cadre du dépôt légal numérique, dans toute leur diversité (livres, périodiques, documents cartographiques, jeux vidéo, bases de données, documents sonores et vidéo, etc.), et les mettre à disposition en salle de lecture via Gallica intra-muros, la BnF devra accroître les capacités de ces chaînes en diversifiant notamment les types de fichier gérés et les modalités de dépôt (dépôts à l'unité, pour les monographies, fascicules de périodiques...; collectes de sites payants).

Il en est de même s'agissant de l'accroissement des capacités de stockage et de préservation à long terme des divers supports numériques collectés, dans une logique de mesure d'impact global. Cette évolution est au cœur de MISAOA, un programme spécifiquement dédié au dépôt légal des œuvres audiovisuelles. Porté par la BnF et le CNC, soutenu par le Fonds de transformation de l'action publique (FTAP), il couvre l'ensemble de la chaîne, de la mise en place d'un guichet commun de collecte (le portail DELIA) au développement de services spécifiques de découverte et d'exploration des œuvres collectées. Au-delà des documents audiovisuels, c'est l'ensemble du dispositif de collecte et des outils de diffusion de la BnF qui seront bénéficiaires de ces développements, directement et indirectement.

# Diagnostic | Des points d'attention

### Développer les partenariats pour mener à bien des projets technologiques innovants

En 2021, la BnF s'est dotée d'une feuille de route sur l'intelligence artificielle (IA), a inauguré son DataLab et a co-organisé une conférence sur l'intelligence artificielle avec la communauté internationale Al4LAM. La même année était lancé le projet ResPaDon porté par l'Université de Lille en partenariat avec la BnF, Sciences Po, le Campus Condorcet et GERiiCO (Groupe d'études et de recherche Interdisciplinaire en Information et Communication) pour développer et diversifier les usages des archives du dépôt légal de l'internet.

6 https:// c.bnf.fr/PSg Ce tournant maieur dans l'outillage technologique des projets de recherche à la BnF, inscrit dans la continuité du projet Corpus<sup>6</sup> et illustré par l'apparition d'un champ « Humanités numériques » dans l'appel à chercheurs associés de la BnF pour l'année 2022-2023. fait ressortir plusieurs enjeux. Le premier est celui du financement : comme le révèle le projet d'industrialiser la fouille d'images dans Gallica inscrit dans la feuille de route sur l'IA, comme le révèle également le projet MISAOA cité précédemment, l'échelle d'un établissement public n'est plus adaptée à l'ampleur des investissements nécessaires pour développer certaines technologies de pointe à grande échelle. La mise en œuvre de la feuille de route sur l'IA s'accompagne donc d'une recherche active de financements et de partenariats. Le second enjeu est celui du développement des cas d'usage : il est essentiel de faire connaître ce que les technologies permettent d'accomplir afin de susciter des idées, des terrains nouveaux auxquels appliquer des outils éprouvés, et des solutions aux problématiques quotidiennes. Enfin, cette approche relève de la responsabilité de la BnF : si une telle institution à la pointe a un rôle à jouer dans le développement des compétences des différents professionnels et dans l'adoption de bonnes pratiques éthiques et respectueuses de la planète, elle gagne aussi à se décentrer et à s'inscrire dans des écosystèmes qui la dépassent.

### Un nouveau pôle de conservation à Amiens qui implique d'ajuster les politiques et l'organisation de la conservation et de développer la gestion dynamique des collections

Dans la perspective de la construction du nouveau centre de stockage et de conservation, également conservatoire national de la presse, et de la fermeture des sites techniques de Bussy-Saint-Georges et Sablésur-Sarthe, la stratégie et les politiques de conservation devront être redéfinies.

Dans la continuité de la refonte informatique de l'outil de catalogage, les outils de conservation (GC) nécessiteront une refonte importante, prenant en compte davantage les documents spécialisés et les besoins de l'Implantation et de la gestion dynamique des collections (IGDC). Dans la période du COP, la BnF intensifiera le stockage et l'analyse des données présentes dans les SI existants et développera un module dédié de son outil de pilotage pour faciliter l'aide à la décision en matière d'Implantation et gestion dynamique des collections.

### Une attention soutenue aux ressources humaines et aux évolutions professionnelles

Avec le déploiement accéléré du télétravail, la crise sanitaire a contribué à amplifier un mouvement d'évolution des modes de travail, ouvrant des perspectives de souplesse mais incitant également à réfléchir sur les modes de constitution des collectifs, sur le développement d'organisations plus apprenantes, comme sur la réappropriation des espaces physiques de travail.

Dans ce contexte général, la BnF poursuivra ses importants chantiers d'amélioration des conditions de travail sur ses différents sites, de promotion de l'intelligence collective, comme elle a pu le faire depuis plusieurs années déjà via son dispositif d'incubation de projets, l'Acco{Lab, mais aussi de refonte d'ampleur des outils liés à l'environnement numérique des agents. Ses efforts porteront en particulier sur les conditions de travail des agents chargés de fonctions de magasinage.

À ces perspectives en matière de mode d'organisation du travail, s'ajoutent des projets, nombreux, parmi lesquels le dépôt légal dématérialisé et MISAOA, NOEMI ou la construction du futur Centre d'Amiens (sous son double aspect de reconfiguration des implantations et d'intensification de la gestion dynamique des collections), dont l'instruction et la mise en œuvre intègrent à titre de dimension majeure la conduite du changement et une réflexion sur l'évolution des métiers et compétences.

L'accompagnement des agents constitue donc un enjeu majeur pour les prochaines années.

Cet enjeu se déploie dans un contexte de poursuite des actions engagées depuis plusieurs années déjà en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale de la Bibliothèque.

Dans le cadre de sa politique de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations et de son action entreprise en vue d'obtenir et de conserver une labellisation en la matière, le Bibliothèque mettra en œuvre un plan d'actions complet.

Elle poursuivra également la mise en œuvre de sa politique active de réduction des inégalités de genre.

### Une trajectoire financière exigeante pour réussir l'ensemble des investissements nécessaires

Dans un cadre budgétaire à long terme exigeant, échangé avec sa tutelle, la Bibliothèque vise à maintenir la bonne maîtrise de ses dépenses ainsi qu'à faire évoluer son modèle économique de manière à poursuivre le développement de ses ressources propres, même si son financement demeure structurellement tributaire des subventions publiques et de leur évolution.

À ce titre et sans pour autant faire évoluer fondamentalement son modèle, l'établissement s'attachera à assurer l'analyse économique

consolidée de ses nouveaux projets, à poursuivre le développement des recettes de mécénat et à élargir ses ressources propres.

En complément de ces axes de développement, les projets en cours ont vocation à faire l'objet d'un examen pour en développer la pleine dynamique. Ainsi, le dispositif marque blanche, dispositif vertueux que l'établissement et le ministère de la Culture soutiennent, va continuer de se développer dans les 10 prochaines années. Une étude sur son modèle économique a été menée qui permet d'adapter la tarification et l'organisation afin d'être à même de satisfaire l'ensemble des demandes des prochains partenaires sans peser davantage sur les ressources de la BnF destinées à assurer son propre développement. De même, en matière d'expertises de la BnF à l'international, une étude sur les champs de développement à moven terme a été menée et un dispositif de promotion est en cours d'élaboration. En matière d'exploitation de son domaine public, la Bibliothèque entend également tirer parti de son schéma directeur immobilier achevé en 2021 et mener des études sur l'évolution des usages de certains de ses espaces, en particulier sur le site François-Mitterrand dont les emprises libérées devront permettre d'améliorer les conditions de travail des agents et la valorisation économique du domaine.



Les orientations du futur COP répondent aux grands défis que nous relevons collectivement chaque jour pour offrir à nos publics des collections et des espaces pleinement inspirants pour leurs activités de création et de recherche. Elles s'inscrivent aussi dans la trajectoire des projets en cours, parfois freinés ou retardés par la crise sanitaire de 2020 et 2021.

Il s'agit aujourd'hui de donner des prolongements à ces orientations et d'amplifier les actions déjà engagées autour de trois grands projets autour desquels se cristallisent l'essentiel des missions de la BnF :



### La réouverture de Richelieu

Avec l'ouverture à tous les publics de ce lieu emblématique, dans le centre historique de Paris, la BnF réaffirme l'une de ses vocations majeures : permettre à tous l'accès au savoir et à la culture.

Lecteurs, chercheurs, visiteurs ou promeneurs pourront profiter d'espaces de travail dédiés et d'une offre culturelle pleinement renouvelée, qui donnera à voir la richesse et la diversité des collections de la BnF, constituées depuis le Moyen Âge par les rois de France et enrichies jusqu'à aujourd'hui. Ses salles de recherche auront été toutes rénovées, dotées des mêmes outils que le site François-Mitterrand, et bénéficieront d'une amplitude d'ouverture élargie. Le public accèdera à la salle Ovale, joyau architectural entièrement restauré, à la fois salle de lecture, lieu de visite et de découverte, en accès libre et gratuit. Le nouveau musée de la BnF, d'une superficie de 1 200 m², présentera près de 900 œuvres – de l'Antiquité à nos jours – représentatives de l'encyclopédisme des fonds de la Bibliothèque.

Au cours du COP 2022 – 26, Richelieu entrera en activité : après les travaux, il s'agit de réussir son inscription dans le paysage culturel français et d'affermir à travers lui la place qu'y tient la BnF.



### Le dépôt légal numérique

Le deuxième grand projet de la BnF concerne le dépôt légal, socle de son activité, récemment élargi par la loi du 30 décembre 2021 aux œuvres numériques. Avec ce texte, c'est toute la stratégie de continuité patrimoniale et de montée en puissance du numérique de l'établissement qui se trouve confortée et affermie.



### La préparation du nouveau Pôle de conservation à Amiens

Le troisième grand projet à avoir franchi une étape décisive en 2021 est celui de la construction du futur pôle de conservation à Amiens, en centre-ville, à proximité de l'université. La BnF disposera ainsi de la capacité d'accueillir sur ce site des collections jusqu'au xxII<sup>e</sup> siècle, d'améliorer leurs conditions de conservation, de mettre en valeur les collections de presse et de déployer une action large en région de concert avec des partenaires motivés et nombreux.

Ces trois grands projets sont essentiels car pleinement constitutifs de l'identité de la BnF.

On ne peut penser la conservation sans l'accès et la valorisation, l'étude sans la culture, le physique sans le numérique.

Ces composantes clés des missions de la Bibliothèque sont indissociables de ce qu'elle a été tout au long de son histoire : un lieu essentiel de l'organisation et de la transmission des savoirs.

Pour impulser une dynamique transversale à tous ses métiers et inscrire l'ensemble de son action dans un mouvement pleinement partagé, la BnF a parallèlement retenu quatre priorités qui se répercuteront dans ses objectifs, nourriront ses actions et projets sur toute la période du COP, et parfois au-delà.

Ces traversées, structurantes pour notre établissement, concernent :



### Les collections de presse

En raison de leur fragilité mais aussi de leur fort intérêt pour les publics de chercheurs comme d'amateurs et de citoyens, les supports de presse ont fait l'objet dans le passé de nombreux rapports. Celui de 2018 a débouché sur une série d'actions prioritaires<sup>7</sup> qui seront fortement amplifiées dans l'ensemble des axes du présent COP.

Les préoccupations de sauvegarde de ces supports induisent leur numérisation prioritaire (en propre et avec les partenaires de la BnF) et leur conservation au sein du futur pôle de conservation d'Amiens.

La presse est également au cœur de la relation de la BnF avec ses publics : accentuation des actions de valorisation, d'éducation artistique et culturelle (EAC) et d'éducation aux médias (EMI), adaptation des outils numériques de recherche et de fouille des articles, développement d'actions de coopération culturelle et scientifique en lien avec le projet du futur Conservatoire national de la presse.



### Les territoires

La BnF est déjà très présente dans les territoires : coopération documentaire et numérique avec des partenaires éloignés des emprises de la BnF, accès pour tous aux offres en ligne de la BnF (Gallica, Retronews, les expositions virtuelles...). Ces dernières années, l'établissement a renforcé sa présence par des actions pédagogiques (autour de l'éducation artistique et culturelle) et culturelles en participant, au-delà des prêts de collections, à des coproductions d'expositions. À la faveur du projet de nouveau pôle de conservation à Amiens, la BnF va étendre son action dans la vaste région des Hautsde-France. Le COP 2022-2026 entend confirmer cette relation forte aux territoires, nationaux mais aussi internationaux, en particulier en confortant sa relation aux usagers non franciliens : rayonnement culturel de ses collections grâce au développement partenarial de ses ressources numériques, mutualisation d'interfaces telles que Gallica marque blanche avec ses partenaires, développement de collaborations équilibrées autour de ses expertises.



### L'intelligence artificielle

Engagée depuis plusieurs décennies dans la dématérialisation d'une partie de ses collections et de ses services, la BnF est impliquée dans de nombreux projets utilisant des technologies d'intelligence artificielle (IA). Elle envisage de faire évoluer sa politique pour pleinement intégrer ces technologies, de façon responsable et éthique, à ses activités. Telle que conçue dans la feuille de route de la BnF, l'IA n'est pas un chantier en soi mais induit le développement d'une panoplie d'outils pouvant toucher tous les domaines d'activité de l'établissement, du catalogage à la médiation en passant par la conservation et le pilotage. L'IA croise donc de nombreux domaines d'application du COP.

Par exemple: # Faire de la numérisation de la presse un programme prioritaire. en continuant à prioriser les années 1880-1944 pour des raisons de conservation »: « Poursuivre et accélérer la collecte des titres de PQR dans le cadre du dépôt légal

du web »





### La responsabilité sociale, sociétale et environnementale des organisations (RSO)

Le champ d'application de la RSO est large puisqu'il embrasse les droits humains et le développement durable. La RSO met fortement en évidence les interactions de la BnF avec une multiplicité de parties prenantes, internes comme externes, avec lesquelles elle cherche à créer des boucles d'interactions positives. La BnF entend poursuivre et amplifier les actions déjà engagées en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées, de la diversité et de l'égalité des genres, en matière d'économie circulaire et d'économie d'énergie, d'achat durable et de préservation de la biodiversité ainsi que de sobriété numérique. L'ensemble de ces thèmes s'illustre naturellement dans les différents axes du présent COP: construction du nouveau bâtiment de conservation à Amiens, mutualisation d'outils avec nos partenaires, contribution à la sauvegarde des patrimoines en danger, prévention des risques et amélioration des conditions et des méthodes de travail.



Si ces traversées ont une incidence sur tous les champs d'action de la BnF, ces derniers s'inscrivent dans la continuité du précédent COP et se regroupent autour de quatre axes stratégiques :

Le premier axe concerne la politique de l'établissement en direction de ses publics

avec une attention particulière à la politique culturelle dans le contexte du déploiement de nouvelles offres sur le site de Richelieu. Si les circonstances sanitaires le permettent, la BnF engagera des actions visant à faire revenir les lecteurs des salles de recherche comme des salles de lecture publique, et plus largement les visiteurs de ses sites physiques, à un niveau de fréquentation comparable à celui de 2019. Elle continuera par ailleurs à enrichir et moderniser ses offres et services, physiques et numériques, pour les faire correspondre aux attentes des publics et simplifier les démarches des usagers.

Le deuxième axe porte sur les collections

o pour lesquelles l'établissement s'attachera à mettre en œuvre le dépôt légal dématérialisé, à achever l'important projet dit de Transition bibliographique et à redéfinir la politique de conservation dans la perspective de la création du nouveau centre d'Amiens et de la mise en œuvre d'une gestion dynamique des collections. La presse constituera une priorité de la politique de numérisation.

Le troisième axe touche aux coopérations que la BnF noue avec de nombreux partenaires

en région et à l'étranger. La BnF et ses partenaires valoriseront et mutualiseront leurs expertises et savoir-faire pour développer des outils et services à forte valeur ajoutée collective. L'établissement s'attachera à fédérer ses actions partenariales autour de ses grandes priorités éditoriales (la presse, les collections d'origine étrangère), à conforter sa place dans l'écosystème de la recherche et à innover dans les domaines techniques (fouille de données, intelligence artificielle...) grâce à des projets partenariaux de recherche et développement

Le dernier et quatrième axe concerne le modèle de gestion de la BnF

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des agents, aux nouveaux modes de travail, aux évolutions de métiers et de compétences, à la modernisation de l'environnement numérique de travail, à la simplification des procédures et aux transformations engagées dans le domaine immobilier (création du site d'Amiens, amélioration des conditions de travail sur l'ensemble des sites, renouvellement des équipements). Plus largement, la BnF entend poursuivre ses actions en faveur de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques, mais aussi intensifier sa politique en matière de responsabilité sociétale et environnementale (lutte contre les discriminations, pour l'égalité femmes-hommes, réduction de l'impact environnemental de la BnF).

Trois grands projets, à la croisée des principales missions de la BnF, illustrent les orientations stratégiques du COP

### La réouverture de Richelieu



Après la restauration et la rénovation de ce patrimoine exceptionnel, la BnF a pour ambition de mieux servir sur son site historique les publics, chercheurs, lecteurs et visiteurs, et offrir à tous, par le savoir et la culture, l'accès à la richesse et à la diversité du patrimoine de la Bibliothèque.

### Le dépôt légal numérique

La mise en œuvre progressive de la collecte des documents nativement numériques, enjeu technologique et patrimonial majeur, permettra de poursuivre l'exercice du dépôt légal, mission première de la BnF et socle historique de l'enrichissement des collections patrimoniales nationales.



### Le Pôle de conservation à Amiens

La construction d'ici 2028 d'un nouveau Centre de conservation et la création d'un Conservatoire national de la Presse, la préparation de ce chantier dès 2022, garantiront l'avenir de la BnF en lui permettant d'assurer ses missions durablement.

Quatre traversées, qui irriguent l'ensemble des axes du COP, définissent des priorités thématiques permettant d'orienter l'organisation des missions de l'institution et les actions qui en découlent.

### Les collections de presse



L'ampleur des collections de presse, l'usage intense qu'en font les lecteurs, leur fragilité, leur importance symbolique enfin, conduisent la BnF à leur accorder une attention particulière à travers des actions prioritaires de conservation et de numérisation, et des programmes pédagogiques, culturels et scientifiques.

### Les territoires



La portée nationale de ses collections, l'importance de son action de coopération nationale et internationale conduisent la BnF à renforcer et mieux structurer son action en direction des territoires dans un souci de meilleur partage et de plus grande visibilité d'un bien commun.

### L'intelligence artificielle



La mise en œuvre de la feuille de route sur l'intelligence artificielle implique des expérimentations en vue d'intégrer, de façon responsable et éthique, cette technologie aux activités de traitement des données à l'œuvre à la BnF.

La responsabilité sociétale des organisations (RSO)

Les recommandations découlant de la RSO constituent, pour l'ensemble des projets majeurs de l'institution, un levier central d'amélioration de son modèle de gestion sociale, sociétale et environnementale.

### Amplifier le partage avec tous les publics d'un patrimoine exceptionnel et vivant

- 1.1 Affirmer la stratégie de (re)conquête des publics sur place et à distance
- 1.2 Déployer une offre amplifiée favorisant la rencontre entre patrimoine et citoyens, sur tous les territoires
- 1.3 Offrir des espaces mieux adaptés aux usages et plus accueillants
- 1.4 Mettre à disposition des usagers une plate-forme d'outils plus efficaces

Enrichir la collecte
et la préservation
des collections
pour garantir, à l'heure
du numérique,
la constitution
d'une mémoire commune

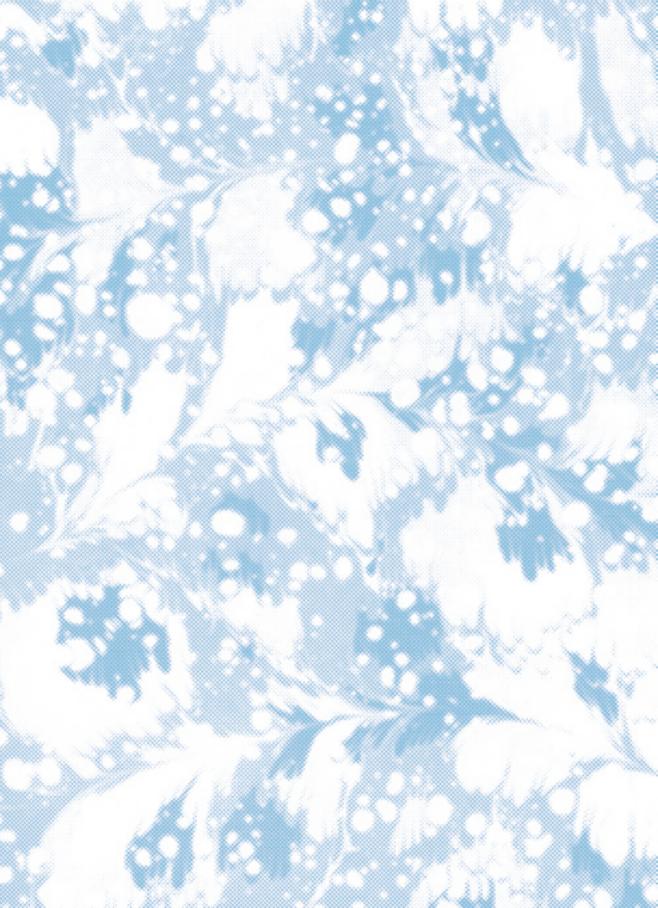
- 2.1 Poursuivre l'adaptation de la collecte des œuvres éditées à l'heure du dépôt légal dématérialisé
- 2.2 Redéfinir la politique de conservation en prenant appui sur la perspective de construction d'un nouveau pôle de conservation
- 2.3 Conforter la BnF comme acteur majeur du signalement et du référencement

Renforcer les coopérations avec les réseaux professionnels en partageant nos expertises, outils et moyens

- 3.1 Coopérer en partageant nos expertises et nos outils, à l'échelle nationale et internationale
- 3.2 Conforter la place de la BnF au sein de ses écosystèmes naturels
- 3.3 Fédérer nos actions partenariales autour de grandes priorités éditoriales

S'appuyer
sur un modèle
de gestion responsable
pour remplir
efficacement
nos missions

- 4.1 Poursuivre la transformation immobilière des sites au service des missions et de l'amélioration des conditions de travail
- 4.2 Renforcer les capacités d'accompagnement des agents dans la conduite du changement
- 4.3 Sécuriser, faciliter et simplifier le travail des agents au quotidien
- 4.4 Améliorer la qualité de la gestion et optimiser les marges de manœuvre au profit des missions et des projets de l'établissement



Amplifier
le partage
avec tous
les publics
d'un patrimoine
exceptionnel
et vivant

**Amplifier** 

le partage

avec tous

les publics

d'un patrimoine

exceptionnel

et vivant

	2021	2022	2023	02	2025	2026
Fréquentation physique	627358	840 000	1350000	1550000	1650000	1700000
Taux d'occupation des places de lecture	nc	Indicateur de suivi : pas de cible				
Nombre d'abonnés	42 039	45 000	55 000	60 000	65 000	70 000
Taux de renouvellement	30%	Indicateur de suivi : pas de cible				
Audience des sites en ligne de la BnF	44 607 099	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 500 000	46 000 000
			1	'	'	1

### Définition des indicateurs et livrables

### - Fréquentation physique :

fréquentation des salles de lecture (1 entrée par lecteur, par jour et espace = 1 entrée; exceptions pour l'évaluation de la fréquentation hors salles de lecture en Haut-de-jardin et pour la salle Ovale (mesure du flux)) + fréquentation des visiteurs des expositions et du musée + fréquentation des visiteurs des actions d'éducation artistique et culturelle sur place + fréquentation des visiteurs des manifestations

### - Taux d'occupation des places de lecture :

nombre de lecteurs accédant en salle de lecture par rapport à la jauge de places de lecture

### - Nombre d'abonnés :

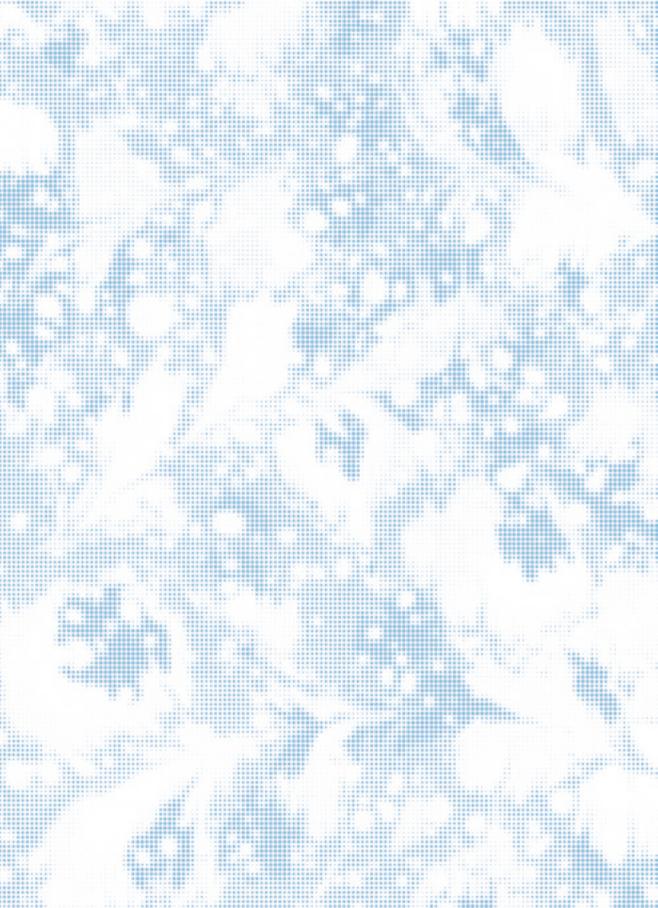
nombre de personnes ayant pris au moins un abonnement à un Pass BnF dans l'année civile

### - Taux de renouvellement :

nombre d'abonnements annuels dont la date de validité s'est achevée dans l'année n -1 et n'ont toujours pas renouvelé au 31/01 suivant

### - Audience des sites en ligne de la BnF :

nombre de visites sur les sites bnf.fr : site institutionnel + Gallica + Data.bnf.fr et catalogues + expositions virtuelles + Retronews...



### AXE 1

### Affirmer la stratégie de (re)conquête des publics sur place et à distance

Affirmer la stratégie de (re)conquête des publics sur place et à distance

Après plusieurs années de progression de la fréquentation de ses espaces, la BnF, comme d'autres institutions culturelles, a vu ses publics sur place diminuer fortement avec la crise sanitaire. En parallèle, de nouvelles pratiques conduisent à une évolution des usages documentaires d'étude et de recherche, et à une hybridation croissante des consultations physique et en ligne des ressources.

Le premier objectif sera de reconquérir le public et, en premier lieu, dans les salles de lecture. Mais plus largement, après l'engagement sur la période 2017-2021 d'une stratégie volontariste de conquête des publics, traduite par la création d'une direction des publics, il s'agit maintenant de l'amplifier et de la formaliser pour mieux l'affirmer et la déployer.

L'ouverture complète du site de Richelieu et sa nouvelle offre (salle Ovale, musée) nécessiteront une adaptation des démarches de politique des publics de l'institution. Tirant les leçons des années 2020 et 2021, l'offre en ligne sera enrichie. Ces circonstances amènent à repenser plus globalement l'ordonnancement et la portée de la politique des publics en tenant compte de toutes les missions de la BnF.

Au-delà d'une augmentation de la fréquentation, ces actions visent également à diversifier les publics et à inscrire la BnF comme acteur majeur du dialogue entre les citoyens et leur patrimoine. Espace d'échange, de recherche et de découverte, la BnF s'adresse à tous et attire un public autant de proximité que régional et international.

### Formaliser la stratégie et la politique de valorisation de la BnF à destination de tous les publics

- Actualiser le document stratégique de politique des publics

- Réaliser un document stratégique de programmation culturelle

### **GRANDS PROJETS**



Amiens



DLN



Richelieu

.....



RSO



IΔ



Territoires



Presse

TRAVERSÉES

### Systématiser des démarches de (re)conquête, fidélisation, diversification des publics nationaux et internationaux

- Mettre en place une offre diversifiée pour les lecteurs et les publics culturels à Richelieu
- Améliorer l'accueil des primo-arrivants et fidéliser les lecteurs sur place
- Encourager les passerelles entre les pratiques et les sites
- Développer les partenariats et la vente en nombre de Pass

et livrables

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Élaboration d'un document stratégique de programmation culturelle		~				
Élaboration d'un document stratégique de développement de l'offre culturelle en ligne			<b>~</b>			
Actualisation du document stratégique de politique des publics			~			
Taux de référencement des offres BnF dans le dispositif « pass Culture » (Ministère)	nc	100%	100%	100%	100%	100%
Indicateur de diversification : nombre de lecteurs non-académiques	10 848	12 000	15 000	18 000	21000	23 000

### - Taux de référencement des offres BnF dans le dispositif « pass Culture » (Ministère) :

référencement de 100 % des offres payantes de la BnF (Pass Lecture / Culture, expositions, musée, manifestations) + référencement complémentaire des offres gratuites représentatives de la typologie des offres BnF et susceptibles d'intéresser le public cible du Pass individuel.

### - Indicateur de diversification :

nombre de lecteurs non-académiques : abonnés ayant fréquenté une salle de lecture au moins une fois dans l'année, hors étudiants (de classes préparatoires et de licence à doctorat), enseignants-chercheurs et personnels de recherche. Après une période d'observation de deux ans (2022 et 2023), l'indicateur quantitatif de diversification sera modifié pour intégrer la salle Ovale et donnera lieu à une correction de trajectoire 2024-2026.



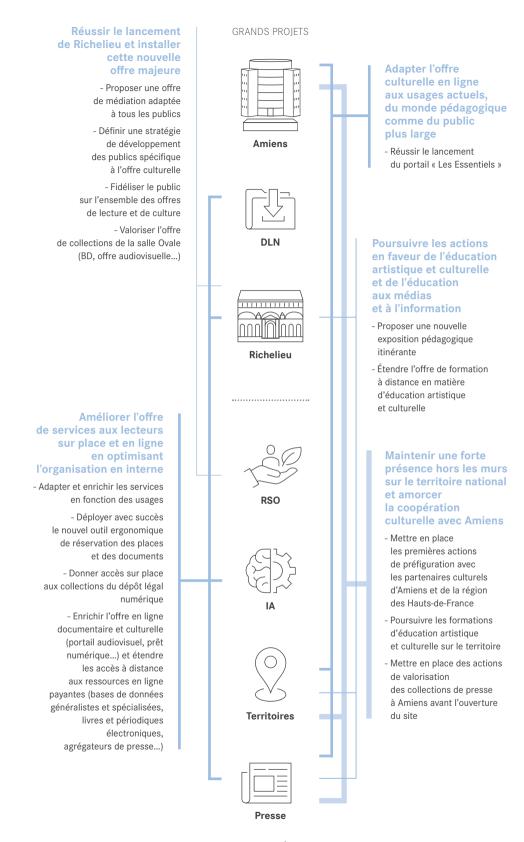
# Déployer une offre amplifiée favorisant la rencontre entre patrimoine et citoyens, sur tous les territoires

# Déployer une offre amplifiée favorisant la rencontre entre patrimoine et citoyens, sur tous les territoires

La richesse des collections de la BnF permet de proposer une offre très étendue. Leur profondeur historique sera visible dans le nouveau musée du site Richelieu dont l'ouverture concomitante de celle de la salle Ovale (qui sera la première salle de lecture gratuite de l'institution en accès libre), représente un changement majeur.

L'accueil de nouveaux publics, le déploiement d'une médiation renouvelée, l'accès à une offre de bande dessinée exceptionnelle sont autant de défis pour ce lieu. La mise en place d'outils de recherche en ligne et l'amélioration des services dans les salles au travers, notamment, de nouveaux outils numériques doivent permettre de fidéliser un public de chercheurs qui forment le cœur de l'activité des salles de lecture.

La BnF a également vocation à aller au-devant de publics plus éloignés. Elle propose pour cela, tout à la fois, une offre enrichie à destination du monde académique, une politique volontariste d'éducation aux médias et à l'information et une stratégie d'éducation artistique et culturelle sur tout le territoire en renforçant ses actions hors-les-murs. Son ancrage territorial se renforcera en particulier dans les Hauts-de-France avec la perspective de l'ouverture d'un nouveau pôle de conservation à Amiens et la mise en place de premiers partenariats avec des acteurs locaux.



**TRAVERSÉES** 

•
Ш
×
$\triangleleft$

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Mise en place d'une offre de médiation à Richelieu (dont offre documentaire et outils médiation salle Ovale)		V1	V1	Évaluation	V2	V2
Fréquentation physique du site Richelieu rénové		151000	440 000	496 000	482000	504 000
Calendrier d'amélioration et d'optimisation des services aux lecteurs		~	~	~	~	~
Taux de documents réservés et mis de côté à l'avance		Indicateur de su	uivi : pas de cible			
Mise en ligne du nouveau portail « Essentiels »		~	Suivi			
Fréquentation de l'offre d'éducation artistique et culturelle	16 1666	20 000	25 000	30 000	35 000	35 000
Convention de coopération culturelle avec Amiens		~				
Nombre d'actions hors BnF		30 EAC 6 expositions				

## - Fréquentation physique du site Richelieu rénové (hors INHA et Enc) :

fréquentation de l'ensemble des espaces et offres de la BnF à Richelieu (salles des départements spécialisés, salle Ovale, musée, expositions, visites et ateliers...)

### - Calendrier d'amélioration et d'optimisation des services aux lecteurs :

- 2022 : évolution des modalités de communication et de réservation des documents
- 2023 : mesures d'amélioration du SP à Tolbiac et Richelieu (horaire, harmonisation, accueil des primo-arrivants, formation des personnels);
- 2024 : évaluation des dispositifs mis en œuvre ;
- 2025-2026 : ajustements

### - Taux de documents réservés et mis de côté à l'avance :

nombre de communications réservées à l'avance (J -1 ou borne horaire garantissant la disponibilité le matin même) ou mises de côté par rapport au nombre de communications

### - Mise en ligne du nouveau portail « Essentiels » :

- 2022 : lancement du portail
- 2023-2026 : suivi de l'évolution de la fréquentation de l'offre

# - Fréquentation de l'offre d'éducation artistique et culturelle :

nombre de personnes accueillies en visites groupées ou en ateliers (incluant les groupes autonomes inscrits par la BnF)

# - Nombre d'actions hors BnF:

actions et formations d'éducation artistique et culturelle hors les murs et en ligne; expositions hors les murs (expositions co-organisées avec la BnF qui en assume le commissariat ou le co-commissariat) et « Dans les collections » (expositions ou événements sur le territoire national qui présentent une sélection de chefs-d'œuvres relevant des collections de la BnF)



# Offrir des espaces

# Offrir des espaces mieux adaptés aux usages et plus accueillants

mieux adaptés aux usages et plus accueillants

L'expérience globale de visite est un élément décisif pour assurer la satisfaction et la fidélisation des publics. Face à une institution qui peut paraître complexe, l'usager doit pouvoir, tout au long de son parcours (avant, pendant et après la visite), se déplacer facilement, trouver les informations dont il a besoin, accéder à une offre de services complète.

Pour cela, la BnF déploie, tout d'abord, une politique volontariste d'accessibilité à la fois numérique et physique. Elle propose des outils facilitant l'appropriation de son offre. Elle offre des espaces de travail, de détente ou de restauration au plus près de ses usagers. Dans une volonté d'amélioration, la BnF met aussi en place des outils permettant aux lecteurs et aux visiteurs d'exprimer leurs attentes et mesure leur satisfaction afin de déployer des actions correctives.

Favoriser l'accessibilité,
l'accueil, l'hospitalité
et le confort de la visite
sur l'ensemble des sites,
en mesurant la qualité
du service rendu
et la satisfaction
des visiteurs

- Déployer le dispositif ministériel « Services Publics + » sur tous les sites physiques et en ligne de la BnF
  - Mettre en place un outil de suivi des réclamations des usagers
- Proposer des services répondant aux attentes des usagers sur le site Richelieu (café, libraire...)
  - Améliorer la signalétique extérieure
  - Déployer les mesures du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique afin d'améliorer la mise en accessibilité des sites et produits en ligne de la BnF

**GRANDS PROJETS** 



Amiens



DLN



Richelieu

.....



RSO



IA



- Mener au moins un projet de réaménagement mobilier de salle de lecture permettant de répondre aux nouveaux usages et d'améliorer le confort de travail des lecteurs
- Développer des services spécifiques pour la recherche sur les collections numériques, audiovisuelles et dématérialisées, notamment en salle X (DataLab) et en salle P (projet salle P Premium du programme MISAOA)
- Favoriser les circulations au sein de l'établissement



**Territoires** 



Presse

TRAVERSÉES

	2022	2023	2024	2025	2026
Refonte de la signalétique extérieure	~	~			
Déploiement de « Services Publics + »	~	~	~	~	~
Étude sur le projet d'ouverture du jardin de la Bibliothèque François-Mitterrand aux chercheurs du Rez-de-jardin		~			
Sur la durée du COP, un projet de réaménagement (confort et nouveaux usages) d'une salle de lecture du site François-Mitterrand	Au moins 1 projet e	entre 2022 et 2026			

		0_0_0 0 0 0 0 0 0	
			•
			•••••
0.0000			
0 0 0 0 0			
		000000000000000000000000000000000000000	
0.0			•
0.0			
			•••••

# Mettre à disposition des usagers une plate-forme d'outils plus efficaces

Mettre à disposition

des usagers

une plate-forme d'outils

plus efficaces

La BnF a pour objectif d'améliorer ses services en ligne en simplifiant les démarches des lecteurs sur place et à distance et en mettant à leur disposition des outils qui leur permettent une plus grande autonomie dans l'organisation de leur travail. Cette modernisation répond aussi au souci d'améliorer la communication de l'établissement avec ses usagers et de développer des outils d'interaction avec eux.

Parallèlement, l'exploration des collections numériques, qui représentent une masse de données de plus en plus importante (Gallica, Dépôt légal Web, Dépôt légal numérique...), nécessite le développement de nouveaux outils informatiques performants pour répondre aux besoins de la recherche dans le cadre des humanités numériques. Cette offre doit pouvoir aussi être à la portée d'un plus large public et contribuer à diversifier les usages de Gallica.

# Poursuivre la refonte de l'environnement numérique des usagers (ENU)

- Refondre l'environnement numérique des usagers (espace en ligne à partir duquel les lecteurs peuvent accéder à des ressources, réserver une place, des ouvrages, échanger avec la BnF...)

- Poursuivre les études et expérimentations mobilisant l'IA pour l'analyse des usages des ressources en ligne de la BnF, notamment dans la perspective de la création de services personnalisés GRANDS PROJETS



**Amiens** 



DLN



Richelieu

.....



**RSO** 



.



Territoires



Presse

TRAVERSÉES

# Continuer l'évolution de l'inscription en ligne et moderniser les applications de gestion des places et des documents

- Finaliser la nouvelle application ergonomique de réservation de places et de documents en Rez-de-jardin (site François-Mitterrand) qui rendra de nouveaux services :

> Amélioration de l'information aux lecteurs (mails/SMS)

> Interface de saisie pour demande de communication exceptionnelle

> Historique des consultations

> Ajout d'une réservation de place à son agenda

- Favoriser l'inscription en ligne en déployant, notamment, l'identification par « France Connect »

# Améliorer les outils permettant de consulter, explorer, analyser les collections numériques

- Faciliter les découvertes et diversifier le profil des usagers en mettant à leur disposition de nouvelles fonctionnalités de recherche d'images sur Gallica (moteur visuel, recherche par similarité...) et de nouvelles formes de recommandation
- Améliorer la découvrabilité et la consultation des documents audiovisuels et multimédia dans Gallica, Gallica intra-muros et Data.bnf.fr dans le cadre du programme MISAOA
- Développer des outils (fouille d'images, reconnaissance des écritures manuscrites...) facilitant l'exploitation des collections numériques sur Gallica et Gallica intra-muros, dans les archives du dépôt légal de l'internet
- Développer des formations et un accompagnement à l'utilisation de ces outils au DataLab
- Encourager les projets de recherche sur ces questions

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Fin du projet de refonte de l'environnement numérique des usagers			~			
Taux d'abonnement en ligne	12 % L / C et 41 % Rech	18 % L / C et 40 % Rech	20 % L / C et 45 % Rech	22% L/C et 50% Rech	25 % L / C et 55 % Rech	30 % L/C et 60 % Rech
Mise à jour de l'outil de réservation des places et documents		~	~			
Fouille d'images dans Gallica		~	~	~	~	~

# indicateurs et livrables

# - Taux d'abonnement en ligne :

part des Pass (annuels et à nombre d'entrée, hors Pass pro) dont l'abonnement a été créé en ligne et validé dans l'année civile

## - Mise à jour de l'outil de réservation des places et documents :

- 2022 (automne) : mise en ligne d'une première version
- 2023 : version finalisée

# - Fouille d'images dans Gallica (sous réserve de financements) :

- 2022-2023 : recherche de financements
- 2024-2026 : mise en œuvre du programme (marché public de 4 ans)



Enrichir **Enrichir** la collecte la collecte et la et la préservation préservation des collections des collections pour garantir, pour garantir, à l'heure à l'heure du numérique, du numérique, la constitution la constitution d'une mémoire d'une mémoire commune commune

AXE 2

# XE 2 . 1

# Poursuivre l'adaptation de la collecte des œuvres éditées à l'heure du dépôt légal dématérialisé

Poursuivre l'adaptation
de la collecte des œuvres
éditées à l'heure du dépôt
légal dématérialisé

En décembre 2021, une étape décisive a été franchie avec l'adoption de la loi n°2021 – 1901 dite « loi Darcos » qui instaure le dépôt légal des documents publiés sous forme dématérialisée. La bibliothèque se prépare depuis plusieurs années à ce grand tournant et a commencé, par voie de conventions, à faire entrer des documents dématérialisés sur ses chaînes de traitement, notamment dans les domaines où le numérique a d'ores et déjà remplacé les publications sur support physique (son, vidéo...).

L'enjeu est d'une importance stratégique majeure car il s'agit pour la BnF de pouvoir continuer, comme elle s'y était déjà engagée avec les archives du dépôt légal de l'internet, à assurer ses missions de collecte et de mise à disposition du patrimoine national, sous toute la diversité de ses formes. Pour autant, la masse considérable de documents publiés sous forme numérique et l'émergence de nouveaux produits, non homothétiques du document physique, soulèvent de nombreuses problématiques techniques mais également des questionnements documentaires et scientifiques auxquels il s'agira de répondre.

# **Formaliser** la politique scientifique du dépôt légal

- Finaliser un document sur la politique scientifique du dépôt légal prenant appui sur les recommandations de la mission de l'Inspection générale des affaires culturelles (2022)

Assurer la montée

en charge du dépôt

légal dématérialisé pour

l'ensemble des filières

et des supports (livres,

périodiques, son, vidéo, multimédias, photos, affiches, cartes...) en flux

et à l'unité dans le cadre des services en ligne depotlegal.bnf.fr et delia.

- Mise en place du dépôt légal dématérialisé par flux - Mise en place du dépôt légal dématérialisé à l'unité

culture.gouv

**GRANDS PROJETS** 



Amiens







**Territoires** 



Presse

**TRAVERSÉES** 

# Richelieu ..... RSO

# Repenser la politique documentaire pour s'adapter aux nouveaux usages

- Étudier les impacts sur la politique documentaire du déploiement du Dépôt légal numérique ainsi que des évolutions des publics et de leurs attentes et usages
- Adapter l'offre en libre accès (acquisitions) aux besoins des lecteurs, notamment l'offre en libre accès du Haut-de-jardin et de la salle Ovale
- Développer l'accès à distance aux ressources électroniques pour les lecteurs de la BnF

_
٠.
2
N
Ш
×

	2022	2023	2024	2025	2026
Élaboration d'un document sur la politique scientifique du dépôt légal			~		
Mise en œuvre du dépôt légal dématérialisé (voir « jalons » dans la définition)	~	~	~	~	~
Actualisation de la charte documentaire de 2015			~		
Taux de consultation des documents en libre-accès	70%	72%	75%	77%	80%

# indicateurs et livrables

- Mise en œuvre du dépôt légal dématérialisé. Jalons (n correspondant à l'année de publication du décret) :
  - n : dépôt légal numérique en flux des livres numériques
- 2022 à 2026 : dépôt légal numérique en flux du son dématérialisé (intégration d'une major / an)
- n : dépôt légal numérique en flux des photographies
- n : intégration du dépôt légal numérique en flux des vidéos au sein de DELIA
- n +1 : expérimentation du dépôt légal numérique des jeux vidéo
- n +1 : dépôt légal numérique à l'unité (différents types de documents, dont possibilité de déposer les fascicules de presse et périodiques à l'unité)
- n +2 : dépôt légal numérique en flux des périodiques
- Taux de consultation des documents en libre-accès :

rapport entre le nombre de consultations et le nombre d'entrées

Redéfinir la politique de conservation en prenant appui sur la perspective de construction d'un nouveau pôle de conservation

Redéfinir la politique
de conservation en prenant
appui sur la perspective
de construction d'un nouveau
pôle de conservation

En garantissant la transmission des contenus aux générations futures, la conservation répond à la crainte de la perte, consubstantielle à la définition même du « patrimoine », et contribue à la reconnaissance de la BnF comme lieu de mémoire. Elle recouvre plusieurs types d'activités préventives et curatives : le récolement (ou inventaire), le dépoussiérage, le conditionnement, la numérisation des collections, la désacidification des papiers fragilisés, la préservation des fichiers numériques, la restauration...

En 2022-2026, aux côtés des activités courantes de conservation initiées de longue date, l'ouverture du musée (qui suppose une rotation régulière des collections présentées), le développement d'un nouveau pôle de conservation à Amiens (qui conduit à redéfinir la fonction de chacun des sites physiques de la BnF en matière de conservation), et l'arrivée massive d'un dépôt légal numérique dont il faudra assurer l'accessibilité sur le long terme constituent des défis qui seront relevés par des moyens divers : l'aménagement d'espaces physiques de traitement, l'expérimentation, la transmission de compétences, le partage d'expériences, la sélection documentaire des œuvres à traiter en priorité, l'intelligence des données (qu'elles soient déjà rassemblées ou à venir, grâce à la constitution de nouveaux jeux de données enrichies) outillée par des algorithmes d'intelligence artificielle pour faciliter la prise de décision. Redéfinir, pour la consolider, la politique de conservation résume les objectifs prioritaires qui seront poursuivis au cours des prochaines années.



 Poursuivre le chantier d'évaluation de l'état des collections

- Poursuivre l'exploration des données utiles à la conservation et l'expérimentation d'algorithmes prédictifs pour mettre en lumière les enjeux de conservation (en particulier : développer des projets dans la continuité du projet Dalgocol et s'appuyer sur le lancement de NOEMI pour inscrire, dans les pratiques quotidiennes, le développement des données utiles à la conservation)

- Décliner la stratégie de conservation en matière de ressources humaines (renouvellement des équipes et développement des compétences)

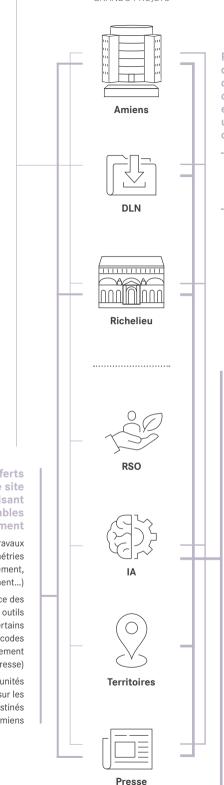
Préparer les transferts de collections sur le site d'Amiens en conduisant les chantiers préalables au déménagement

- Identifier les travaux à effectuer et les volumétries concernées (reconditionnement, dépoussiérage, récolement...)

- Mettre en place des procédures et des outils spécifiques pour certains travaux (activation des codes à barres, reconditionnement de la presse)

- Créer des unités de conservation (UC) sur les documents spécialisés destinés à être conservés à Amiens

### **GRANDS PROJETS**



**TRAVERSÉES** 

Pérenniser les concepts d'Implantation et gestion dynamique des collections et mettre en œuvre une gestion dynamique des collections

- Développer de nouvelles fonctionnalités informatiques facilitant la gestion dynamique des collections
- Poursuivre le travail de description des collections et de leur état matériel et sanitaire afin de permettre une gestion dynamique des collections plus éclairée (outils, modèles de données, ajout en masse, etc.)

Actualiser les objectifs de la numérisation en donnant priorité à la numérisation des collections de presse

- Actualiser la charte de numérisation et les priorités qui en découlent
- Amplifier l'activité de numérisation sur la collection des titres de référence de presse
- Poursuivre, en interne, l'océrisation des collections numériques et développer de nouvelles méthodes d'enrichissement et de valorisation comme l'HTR, l'OLR, la segmentation et la caractérisation d'images
- Trouver d'autres leviers de financement spécifiques, notamment pour amplifier la numérisation de la presse et des collections en langue étrangère
- Achever la numérisation des microformes à Richelieu et numériser les grands ensembles reproduits sur microformes dans le cadre des plans de sauvegarde

indicateurs	et livrables
des	
Définition	

	7	7	7	7	7	7
Taux de réalisation des chantiers de préparation du déménagement à Amiens		Indicateur de s	uivi			
Développement d'un module de pilotage de l'IGDC dans le système de pilotage (SIPIL)				~		
Numérisation des collections par filière :						
- Livres	3,1 M de vues	5 M de vues	4 M	4,3 M	3 M	4,3 M
- Presse (dont BnF-P et hors financement complémentaire)	7,9 M	2,7 M	9,3 M	7,6 M	7 M	5,3 M
- Collections spécialisées (dont SVM)	1 M	2,1 M	5,7 M	4,3 M	3,5 M	2,7 M
- Océrisation	2,1 M	5 M	7 M	9 M	11 M	11 M
Taux de réalisation de la numérisation de la collection de référence de la presse (sous réserve de financement complémentaire)		50%	60%	70%	80%	90%

# - Taux de réalisation des chantiers de préparation du déménagement à Amiens : les volumétries des chantiers à engager (reconditionnement, dépoussiérage, récolement, corrections ou modifications informatiques)

en vue du transfert des collections sont en phase d'évaluation et seront précisément connues fin 2022. Sur ces bases, cet indicateur de suivi calculé à partir de 2023 sera transformé en indicateur de performance lors de la révision à mi-parcours.

# - Taux de réalisation de la numérisation de la collection de référence de la presse (sous réserve de financement complémentaire) :

numérisation des titres non encore numérisés de la collection de référence de presse (1026 titres, représentant un total de 15 M de pages). Sont actuellement numérisés 62% des titres et 50% des pages. Sous réserve des crédits alloués, l'opération est prévue pour se dérouler de 2023 à 2027 (100% des titres et des pages seront numérisés à cette date). L'indicateur indique la progression de la numérisation des pages de la collection.

***************************************
***************************************
+0000000000000000000000000000000000
***************************************
000000000000000000000000000000000000000
000000000000000000000000000000000000000
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
**********************
······

# Conforter la BnF comme acteur majeur du signalement et du référencement

Conforter la BnE

comme acteur majeur

du signalement

et du référencement

Depuis plusieurs années, les métiers du signalement de l'information connaissent une évolution progressive et sensible en vue de répondre à deux enjeux stratégiques : accroître sur le Web la visibilité et la découvrabilité des données de la BnF (et par conséguent des données des productions des industries culturelles et créatives françaises), d'une part; se doter des outils conceptuels et informatiques assurant l'efficience et la soutenabilité des processus de traitements de ces données, d'autre part. Un programme national a été mis en place fin 2014 dans cette perspective: il s'agit de la Transition bibliographique, dont la BnF est copilote avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et qui vise à adopter le code international de catalogage RDA-FR pour implémenter un modèle de données plus interopérable avec les standards du Web. Dans ce cadre, la refonte des outils de production de données bibliographiques, au niveau de l'établissement (NOEMI) et à l'échelle nationale (Fichier National des Entités, FNE), est un levier majeur pour réaliser l'application opérationnelle de ce modèle et permettre également à la BnF de transformer ses services au regard des évolutions de l'écosystème des données de la production culturelle française (massification des données, intégration croissante de données exogènes, diffusion à des réutilisateurs aux profils de plus en plus diversifiés).

De la même manière, la BnF remplit un rôle majeur pour soutenir la dynamique nationale de signalement, d'une part, en offrant aux usagers un puissant outil de recherche national, le catalogue collectif de France qui permet de localiser quelque 40 millions de documents conservés dans plus de 5 100 bibliothèques françaises et donne accès au Répertoire des bibliothèques et à plus de 4 800 fonds documentaires et, d'autre part, en fournissant aux bibliothécaires un outil de catalogage partagé, TapIR, de traitement bibliographique des fonds d'archives et de manuscrits. En s'appuyant sur des normes partagées, en offrant une valorisation nationale et internationale aux données produites, la BnF remplit une importante mission auprès des institutions documentaires, quelles que soient leur taille, leur technicité ou leurs capacités financières.

Adapter les outils au nouvel écosystème de production des métadonnées et faire évoluer l'organisation, les méthodes et les niveaux de catalogage

- Adapter la gouvernance du projet NOEMI pour assurer la finalisation de l'application, son déploiement dans les filières de production, son intégration dans le système d'information et l'accompagnement des services dans le cadre

- En application de la politique
de qualité des données
et de la révision de la politique
de catalogage, définir
des niveaux de traitement
bibliographique adaptés
aux différents contextes
d'intégration et de production
des données

- Développer des applications pour rendre soutenable la massification des données et optimiser le traitement documentaire (NOEMI et son module de traitement par lots, FNE pour ses perspectives de mutualisation du signalement, technologies de l'IA pour l'automatisation d'une partie des traitements...)

- Poursuivre des expérimentations autour des documents spécifiques, en particulier autour du signalement du dépôt légal des sites Web **GRANDS PROJETS** 



Amiens



DLN



Richelieu

.....



**RSO** 



1/



**Territoires** 



Presse

TRAVERSÉES

Faire de la Transition bibliographique un levier pour assurer une meilleure visibilité sur le Web des productions éditoriales françaises

- Procéder à une LRMisation des données du catalogue pour une mise en adéquation avec les standards du Web sémantique afin d'assurer une découvrabilité optimale des productions qu'elles décrivent
- Partager les identifiants pérennes administrés par la BnF (ISSN, ISNI) avec les industries culturelles et créatives pour favoriser l'établissement de cercles vertueux de la donnée
- Continuer de développer Data.bnf, interface pivot d'exposition et de diffusion des données de référence de la BnF, favorisant une navigabilité accrue entre productions éditoriales, contributeurs et thématiques

DL 6

ACQ 6

Φ
0
livra
et
ILS
ten
ca.
픙
<u>ĕ</u>

S	S
≒	Ф
7	ᅙ
ĕ	Ö
g	5
≝	=
ğ	ب
=	Φ
S	

Mise en production de NOEMI

Délai médian

de traitement

bibliographique des monographies imprimées entrées par dépôt légal et acquisitions Mise en place d'indicateurs de traitement du Dépôt légal numérique Nouvelle version de l'interface publique du catalogue, selon le nouveau format de données RDA

DL 11

ACQ 8

DL 13

ACQ 8

- Délai médian de traitement bibliographique des monographies imprimées entrées par dépôt légal et acquisitions : délai de catalogage des monographies acquises ou entrées via le dépôt légal ou les acquisitions, en nombre de semaines (hors délais pour l'enregistrement dans les services d'entrées). La médiane est la valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure. Le délai médian correspond au délai de traitement nécessaire pour le catalogage de 50 % des documents catalogués.

DL 11

ACQ 7

DL 9

ACQ 6

DL 7

ACQ 6

- Mise en place d'indicateurs de traitement du Dépôt légal numérique : à partir de la mise en œuvre des différentes chaînes.



Renforcer Renforcer IFS les COOPÉRATIONS coopérations **AVEC** avec IFS RÉSEAUX les réseaux professionnels professionnels **EN DARTAGEANT** en partageant NOS EXPERTISES, nos expertises, outils outils **ET MOYENS** et moyens

AXE 3



# Coopérer en partageant nos expertises et nos outils, à l'échelle nationale et internationale

Coopérer en partageant

nos expertises et nos outils,

à l'échelle nationale

et internationale

La décennie 2010 a vu se développer les bases d'une coopération robuste, fondée sur la mutualisation d'outils, sur une intelligence du cycle du document (de sa collecte à sa diffusion, en passant par sa préservation) et sur des modèles faciles à répliquer : tiers archivage dans SPAR, numérisation partagée, marques blanches de Gallica, généralisation des accès aux archives du dépôt légal de l'internet dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur ou encore sites Patrimoines partagés.

Sur la base d'une évaluation des actions menées, la période 2022-2026 poursuivra cette dynamique en élargissant le champ de la mutualisation, de la coproduction et le partage des expertises. C'est sur ce modèle que sont actuellement élaborés le Fichier national des Entités (FNE) avec l'Agence Bibliographique de l'enseignement supérieur ou le portail de dépôt légal DÉLIA avec le Centre national du cinéma et de l'image animée dans le cadre du projet MISAOA (Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles).

Plusieurs enjeux déterminent ce tournant : il s'agit d'œuvrer en faveur d'une visibilité la plus grande possible des ressources culturelles nationales et internationales, comme des services créés autour de ces ressources. Le volume croissant de ces collections et les développements techniques récents conduisent à procéder à des adaptations continues : de ce point de vue, la coopération est une force essentielle. Le cofinancement et la mutualisation des investissements contribuent en outre à rendre les projets plus soutenables pour toutes les parties : c'est un aspect que la BnF consolidera.

La diffusion à l'international de ces collections, de son expertise et de ses données constitue le fil conducteur d'un engagement international fondé sur des valeurs de solidarité, de responsabilité et d'innovation. Elle prend appui sur une stratégie résolue de valorisation du patrimoine écrit axée sur une politique d'unification numérique des collections étrangères de la BnF et de ses partenaires internationaux ainsi que d'aide à la sauvegarde du patrimoine dans les zones sensibles.

### Consolider le modèle **GRANDS PROJETS** économique de la coopération - Mettre en œuvre les conclusions de l'étude portant sur la tarification et la fluidification des processus des Gallica marques blanches dans un contexte d'industrialisation **Amiens** - Poursuivre les expérimentations de mutualisation en anticipant la pérennisation des dispositifs testés - Valoriser l'expertise culturelle et scientifique française à l'international au travers DLN d'une offre structurée autour de trois axes : ingénierie métiers et formation; numérisation; expositions Richelieu Intensifier et valoriser Renforcer la position la mutualisation des du CCFr comme ..... outils phares de la BnF catalogue collectif au bénéfice de ses de référence des fonds partenaires patrimoniaux des - Étendre les usages des outils, bibliothèques françaises procéder à des développements - Coordonner techniques: le signalement rétrospectif: > Réaliser des outils facilitant > S'appuyer sur le plan l'intégration des documents **RSO** d'actions pour le patrimoine numérisés des partenaires écrit du ministère dans Gallica de la Culture qui encourage > Exploiter le protocole IIIF le signalement des pour Gallica et les sites collections patrimoniales Patrimoines partagés et sur la dynamique > Développer autour de CollEx-Persée la plateforme PLATON (notamment en participant, > Refondre et améliorer si financement, au projet les extranets IΑ de cartographie des fonds - Étendre le champ de la d'excellence) participation des partenaires : > Continuer de former > Gallica: encourager et d'animer un réseau la participation des partenaires : de contributeurs à TapIR enrichissement des collections, pour poursuivre médiation, participation le catalogage des manuscrits à des projets communs et des fonds documentaires > Archives du DL de l'internet : des institutions françaises **Territoires** développer la participation - Développer l'accès aux des partenaires à la collecte données et leur diffusion du dépôt légal de l'internet sur des plates-formes > Accueillir de nouveaux professionnelles partenaires Gallica, (recherche et bibliothéconomie) qu'ils soient partenaires intégrés, moissonnés ou marque blanche Presse - Patrimoines Partagés : intégrer de nouveaux **TRAVERSÉES** partenaires

indicateurs	et livrables
des	
nition	
)éfi	

	20	20	20	20	20	20
Refonte de la tarification de Gallica marque blanche		~		~		
Nombre de projets d'expertise internationale économiquement équilibrés			1 en 2023-2024		2 en 2025-2026	
Ouverture du portail commun DÉLIA (projet MISAOA de la BnF et du CNC)		~		~		
Nombre de fichiers nouveaux disponibles sur la plateforme PLATON, incluant les fichiers éditeurs et les fichiers adaptés par les organismes agréés	fichiers éditeurs : 7 635 fichiers adaptés : 14817	fichiers éditeurs : 6 000 fichiers adaptés : 14 000				
Nombre de documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires	1033171	1360000	1680000	2010000	2330000	2660000
Collections labellisées CollEx-Persée accessibles dans la cartographie du CCFr				70%		90%

# - Refonte de la tarification de Gallica marque blanche :

21

le succès de l'opération et la nécessité d'industrialiser le processus conduisent à réviser les tarifs pour tendre vers une proposition de co-investissement proche de 50%. Les évolutions tarifaires permettront de soutenir la publication de 3 nouvelles marques blanches par an.

### - Nombre de projets d'expertise internationale économiquement équilibrés :

les projets portent sur l'un des trois domaines (l'expertise métier et la formation; la numérisation; les expositions) :

- 2023-2024: 1 projet au choix dans les domaines
- 2025-2026 : 2 projets au choix dans les domaines

# - Nombre de fichiers nouveaux disponibles sur la plateforme PLATON :

incluant les fichiers éditeurs et les fichiers adaptés par les organismes agréés.

La trajectoire des fichiers adaptés dans PLATON pourra être enrichie en fonction de la réalisation du projet de portail national de l'édition accessible.

# - Nombre de documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires :

nombre total de documents dans Gallica et Gallica intra-muros au 31 décembre de l'année, issus des partenaires (intégration de collections = filière marché de numérisation + Gallica marque blanche, hors indexation et moissonnage OAI).



Conforter la place de la BnF au sein de ses écosystèmes naturels

Conforter

la place de la BnF

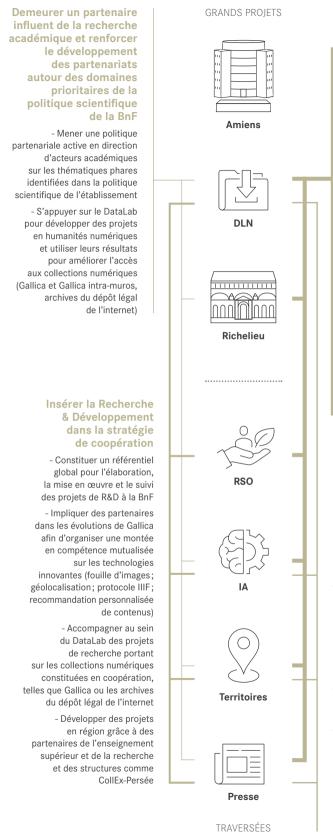
au sein de ses écosystèmes

naturels

Engagée activement dans des actions plurielles de coopération nationale et internationale de recherche, la BnF souhaite sur la période 2022-2026 renforcer sa stratégie dans ce domaine. Ce renforcement s'appuiera sur l'important travail préalable de définition des grands axes de sa politique scientifique, en vue d'une implication plus cohérente et équilibrée dans des partenariats académiques. Tout en préservant son identité encyclopédique et ouverte à une diversité d'acteurs, la Bibliothèque se tournera en priorité vers ceux qui l'aideront à développer, dans un esprit de mutualisation croissante des outils et des tâches, une stratégie cohérente de montée en compétences (notamment dans le domaine de la R&D) et de valorisation des collections et des services.

En renforçant ses liens avec ses partenaires du campus Richelieu, en développant de nouveaux services comme le DataLab et en faisant de ses liens organiques avec les industries culturelles et créatives un atout, la BnF se dote d'un terreau propice à la floraison de projets multiples, fortement tournés vers l'innovation technologique et ancrés dans la richesse exceptionnelle des collections.

Consciente de sa mission de sauvegarde du patrimoine écrit, dans ses murs comme sur les territoires de ses partenaires en France et dans le monde, la Bibliothèque s'engage aussi en faveur du soutien aux pays ou aux acteurs qui voient leurs collections menacées, détériorées, dispersées ou perdues.



Jouer un rôle clé pour la sauvegarde du patrimoine écrit en danger à l'échelle internationale

- Fournir de l'expertise et du matériel de conservation physique pour aider à la sauvegarde des patrimoines en danger dans différentes régions du monde
- Œuvrer en faveur de la numérisation du patrimoine écrit dans les régions touchées par des conflits et crises majeures, héberger si nécessaire des collections numériques pour assurer leur sauvegarde pérenne
- Documenter les provenances des collections de la BnF et agir pour la sauvegarde et la valorisation des collections étrangères en lien avec les politiques nationales d'unification numérique et de restitution

Favoriser des approches collectives de valorisation des données dans la sphère des industries culturelles et créatives (ICC)

- Continuer à développer les échanges de données avec les éditeurs et déposants, notamment l'apport de métadonnées pour la description des collections du dépôt légal, dématérialisé ou non
- Promouvoir l'usage de l'ISNI et sensibiliser les éditeurs à l'intérêt de cet identifiant
- Conduire des projets technologiques (notamment d'intelligence artificielle) en lien avec des partenaires des ICC pour en identifier les bénéfices partagés et contribuer à la montée en compétence conjointe des acteurs

	2021	2022	2023	02	02	2026
Sur la durée du COP, conclusion d'au moins un partenariat de recherche en IA avec des unités de recherche spécialisées, publiques ou privées) et/ou un programme européen		Au moins 1 proj	et financé entre 2	2022 et 2026		
Nombre de projets accueillis au BnF DataLab	5	5	7	10	10	10

# - Nombre de projets accueillis au sein du BnF DataLab :

équipe porteuse d'un projet collectif accueillie dans le DataLab (dans le cadre d'un partenariat avec la BnF, en réponse aux appels à projet du DataLab et d'Huma-Num ou en lien avec un projet numérique national ou européen : ANR, ERC...)


# Fédérer nos actions partenariales autour de grandes priorités éditoriales

Fédérer nos actions

partenariales

autour de grandes priorités

éditoriales

La politique ambitieuse de numérisation de la BnF poursuit une visée à la fois de conservation et de diffusion de son patrimoine.

Les trois grandes priorités menées jusqu'en 2021 s'articulaient autour de la numérisation d'ensembles exceptionnels, de la sauvegarde de collections sur supports fragiles et de la numérisation de grandes séries pour viser la complétude de corpus numériques (grands textes et auteurs, ensembles disciplinaires cohérents). Les prochaines priorités s'articuleront autour de la presse, de la complétude des corpus numériques existants (par exemple, dans le cadre des programmes de numérisation concertée) et du développement des collections scientifiques étrangères (enrichissement des sites Patrimoines partagés et création de nouveaux sites).

À la suite du rapport presse élaboré par la BnF en 2018, qui alertait sur la saturation des magasins du site François-Mitterrand et sur l'état de conservation de la presse, plusieurs orientations se dessinent : d'une part, la construction d'un nouveau pôle de conservation à Amiens qui abritera un Conservatoire national de la presse riche de plus de 273 000 titres et, d'autre part, une numérisation intensifiée de la presse qui concerne les collections de presse de la BnF et de ses partenaires. Une étude menée en 2021 a permis de constituer une liste d'environ 2 800 titres, sélectionnés par la BnF pour leur intérêt documentaire et leur représentativité de l'histoire de la presse en France. Ces titres devraient donc, à l'ouverture du site d'Amiens, constituer la base d'une collection numérique raisonnée entièrement accessible en ligne et la plus complète possible.

Parallèlement, dans le cadre d'un partenariat public-privé, la BnF développe le projet de numérisation des titres de cette collection de référence à partir des années 1950. Ces deux opérations doivent permettre une mise en valeur de cette collection de presse via un accès dans Gallica et Retronews, le développement de services, de projets culturels et pédagogiques, d'actions de médiation.

Faire de la presse un axe maieur des programmes partenariaux de numérisation : - impliquer activement les partenaires dans la numérisation de la presse quotidienne régionale - conduire des projets de partenariats publics- privés pour la numérisation et l'exploitation des archives de presse de la seconde moitié du xxe siècle - Alimenter la filière

« partenaires » du marché Presse (un tiers des volumes de numérisation) en ciblant plus spécifiquement les titres de la collection de référence

- Privilégier le dispositif d'intégration de fichiers pour la presse numérisée des partenaires

- Mener à bien le projet de numérisation et de diffusion de la presse de la seconde moitié du xxe siècle conduit par BnF-Partenariats

**Amiens** 

**GRANDS PROJETS** 





Richelieu

.....



**RSO** 

Développer les programmes scientifiques de coopération autour des collections étrangères

- Solliciter les partenaires nationaux pour viser une plus grande complétude des collections extranationales pour les sites Patrimoines partagés





**Territoires** 



Presse

**TRAVERSÉES** 

### Orienter la politique de coopération numérique autour d'axes éditoriaux en lien avec l'actualité

- Alimenter les programmes de numérisation et de médiation concertés dans le cadre de la politique de coopération nationale (complétude de corpus, sports dans l'optique des Jeux Olympiques de Paris en 2024, sciences juridiques, etc.)
- Axer la coopération sur un principe de complémentarité (collections, chantiers de numérisation, implication des collectivités territoriales aux côtés de la BnF)

# et livrables

	2022	2023	2024	2025	2026
Taux de réalisation par BnF-P des objectifs de numérisation des pages de presse des éditeurs		40%	80%	100%	
Production et intégration de numérisations de la presse en provenance des partenaires de Gallica	Indicateur de suivi	: pas de cible			
Mise en ligne de trois nouveaux sites Patrimoines partagés sur la durée du COP	1	1		1 portail en 2025 o	u 2026
Production et intégration de numérisations concernant le sport en provenance des partenaires de Gallica	Indicateur de suivi	: pas de cible			

### - Mise en ligne de nouveaux sites Patrimoines partagés sur la durée du COP :

3 nouveaux sites Patrimoines partagés sur 5 ans :

équipe porteuse d'un projet collectif accueillie dans le DataLab

(dans le cadre d'un partenariat avec la BnF, en réponse aux appels à projet du DataLab et d'Huma-Num ou en lien avec un projet numérique national ou européen : ANR, ERC...)

- 2022 : lancement de France aux Amériques et intégration IIIF de Bibliothèques d'Orient
- 2023 : 2 Asie du Sud
- 2025 ou 2026 : création d'un nouveau portail



S'appuyer sur un modèle de gestion responsable pour remplir efficacement nos missions

S'appuyer

sur

un modèle

de gestion

responsable

pour

remplir

efficacement

nos

missions



# AXE 4

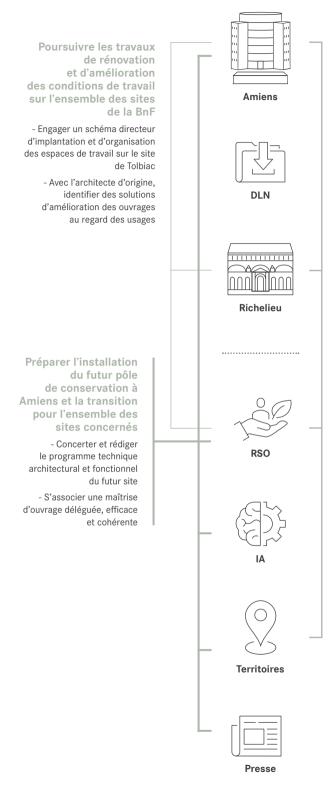
# Poursuivre la transformation immobilière des sites au service des missions et de l'amélioration des conditions de travail

Poursuivre
la transformation
immobilière des sites
au service des missions
et de l'amélioration
des conditions de travail

À l'issue des travaux de rénovation du site de Richelieu et avant l'engagement des travaux de construction à Amiens, la BnF entend poursuivre ses efforts de transformation de son parc immobilier dans un souci de réduction de ses implantations et d'optimisation de ses bâtiments.

Les interventions se porteront en priorité sur le site de Tolbiac qui, 25 ans après sa construction, nécessite des adaptations en termes d'accueil du public, de conditions de travail ou de sécurité : galeries d'exposition, espaces d'accueil des publics, esplanade (avec la mise en œuvre d'un dispositif pérenne de sécurisation, pour éviter les chutes dans le jardin), postes de travail sans lumière du jour, implantations des services, aménagement des rues-jardin ou réflexion sur l'utilisation à venir des magasins dans la perspective d'une gestion dynamique des collections.

Ces chantiers sur Tolbiac seront complétés, conformément au Schéma directeur immobilier (SDI), par des travaux d'investissement nécessaires à la conformité réglementaire sur les sites de Bussy-Saint-Georges et de Sablé-sur-Sarthe, mais également par un travail de fond sur les aménagements du site de l'Arsenal.



Élaborer concrètement des perspectives pour chaque site tenant compte des projets engagés conformément aux orientations du Schéma directeur immobilier

- Associer les départements et les agents à la programmation des travaux envisagés sur leurs sites d'implantation
- Communiquer largement en interne sur les projets du schéma directeur immobilier validé
- Mettre en œuvre la comitologie de pilotage des projets d'investissement immobilier prévue dans le Schéma directeur immobilier

**TRAVERSÉES** 

Suivi des travaux de rénovation et d'amélioration des conditions de travail sur le site FM  Étude de faisabilité de la transformation d'espaces de magasins en espaces de magasins et du nouveau site de stollections et gestion dynamique des collections et des collections et de aconstruction du futur pôle de construction dans le respect des délais et des coûts prévisionnels  Définition d'un projet pour haupeit et du COP, et au-delà dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière actualisé à la suite du Schéma directeur immobilier et participation dans le Schéma directeur immobilier et participation dans le schéma des Sch		• •	• •		• •	• •
de la transformation d'espaces de bursau dans le cadre du projet Implantation et gestion dynamique des collections et du nouveau site de stockage à Amiens  Programmation et en en espace de du construction du futur pôle de construction du futur pôle de conservation dans le respect des délais et des coûts prévisionnels  Définition d'un projet pour chaque site sur toute la durée du COP, et au-delà dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière actualisé à la suite du Schéma directeur immobilier et participation aux cessions des sites prévues dans le Schéma	de rénovation et d'amélioration des conditions de travail	~	~	~	~	~
et engagement de la construction du futur pôle de conservation dans le respect des délais et des coûts prévisionnels  Définition d'un projet pour chaque site sur toute la durée du COP, et au-delà dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière actualisé à la suite du Schéma directeur immobilier et participation aux cessions des sites prévues dans le Schéma	de la transformation d'espaces de magasins en espaces de bureau dans le cadre du projet Implantation et gestion dynamique des collections et du nouveau site		~	~		
pour chaque site sur toute la durée du COP, et au-delà dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière actualisé à la suite du Schéma directeur immobilier et participation aux cessions des sites prévues dans le Schéma	et engagement de la construction du futur pôle de conservation dans le respect des délais et des	~	<b>~</b>	<b>~</b>	<b>~</b>	<b>~</b>
	pour chaque site sur toute la durée du COP, et au-delà dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière actualisé à la suite du Schéma directeur immobilier et participation aux cessions des sites prévues dans le Schéma		~			

- 2022-2023 : aménagement des rues-jardin
- 2023 : étude de spatialisation visant à améliorer l'implantation des services
  - + prototype de transformation des stations Transport automatique de documents (TAD)
- 2023-2024 : rénovation des auditoriums
- 2024 : mise à niveau des grilles techniques

### - Programmation et engagement de la construction du futur pôle de conservation dans le respect des délais et des coûts prévisionnels :

- 2022 : programme finalisé (calendrier et coûts prévisionnels)
- 2023 : lancement du processus de désignation de la MOE et désignation de la MOE
- d'ici 2026 : engagement des travaux



# **XE 4** . 2

# Renforcer les capacités d'accompagnement des agents dans la conduite du changement

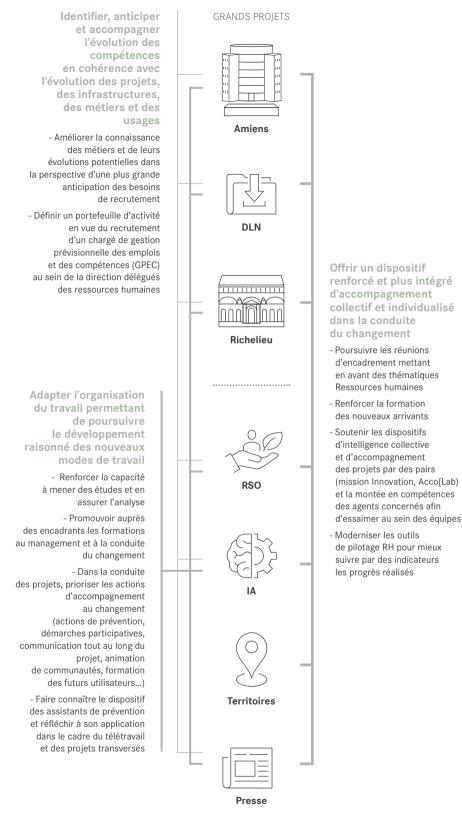
Renforcer les capacités
d'accompagnement
des agents
dans la conduite
du changement

Dans un environnement en évolution permanente, à l'heure de la mise en œuvre de grands projets tels que le dépôt légal dématérialisé ou les travaux de programmation et de construction du futur pôle de conservation à Amiens, la BnF doit relever le défi d'une adaptation de plus en plus forte aux besoins de la société et de ses usagers. Ses missions de service public, ses métiers, son organisation nécessitent une capacité d'adaptation renforcée.

La crise sanitaire survenue en 2020 a également changé la donne avec le déploiement du télétravail dans une ampleur inédite. Accompagner ces transformations profondes est aujourd'hui un enjeu majeur.

L'établissement doit donc mobiliser les outils dont il dispose, au service de la gestion des ressources humaines et du bien-être au travail, pour assurer des prises de décision rapides, porteuses de sens et dont la mise en œuvre est soutenue par un accompagnement solide. Dans ce contexte, les encadrants jouent un rôle clef pour animer le collectif de travail et porter une vision stimulante des projets et priorités de l'établissement. Un soutien spécifique leur sera apporté pour leur permettre de veiller aux conditions de travail de leurs collaborateurs, prévenir les situations difficiles et ouvrir les perspectives d'évolution collective et individuelle.

En outre, transversalité et travail à distance interrogent la notion de collectif de travail, et il apparaît nécessaire de se donner les moyens d'en étudier les impacts afin de développer des moyens d'action adaptés, pour l'encadrement comme pour les agents confrontés à ces nouvelles modalités. La BnF aura à cœur d'anticiper les évolutions en s'appuyant sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de mettre en place des dispositifs destinés à accompagner les projets et les changements qu'ils impliquent, en mobilisant l'intelligence collective qui caractérise une organisation apprenante.



TRAVERSÉES

	2022	2023	2024	2025	2026
Actualisation du référentiel des emplois et compétences			~		
Conduite de démarches de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ciblées pour anticiper l'évolution des métiers des bibliothèques (métiers de la conservation, du catalogage, du magasinage)		~	~		
Réalisation d'une enquête permettant de dresser un bilan du télétravail et de ses effets		~			
Élaboration d'un référentiel des activités et tâches télétravaillables			~		
Nombre d'encadrants formés à la conduite de changement (gestion de projet et prévention)		50	50	50	50
Élaboration d'un dispositif global intégrant l'accompagnement collectif et individualisé à la conduite du changement (actualisation des outils et des méthodes)		~	~		



# AXE 4

# Sécuriser, faciliter et simplifier le travail des agents au quotidien

Sécuriser, faciliter
et simplifier
le travail des agents
au quotidien

Regroupant de nombreux métiers et nombreuses situations concrètes de travail (technologies de pointe issues de l'intelligence artificielle, environnement bureautique parfois vieillissant pour les tâches quotidiennes, collections physiques précieuses et collections dématérialisées), ainsi que de multiples implantations immobilières, le quotidien des agents de la BnF fait apparaître de nombreux contrastes.

Consciente de cette diversité et des incidences qu'elle peut avoir sur le travail au jour le jour des agents, la BnF porte un objectif résolu d'amélioration des conditions de travail, en particulier celles des magasiniers, comme moteur de transformation et de satisfaction au quotidien.

En instaurant plus de transversalités, en lien avec une réflexion sur l'orientation de ses métiers et l'évolution de ses compétences, elle cherche à consolider le collectif en pariant sur les ressources d'une communication fluidifiée et du développement de l'intelligence collective. En améliorant les outils courants des agents sur leur poste de travail, elle entend dépasser les limites qu'ont aujourd'hui atteint ses outils informatiques de gestion frappés d'obsolescence pour les remplacer par d'autres plus résilients et à l'ergonomie améliorée.

En renforçant la prise en compte des impacts de tout changement d'organisation, des chantiers les plus locaux aux plus vastes, elle poursuit son travail de promotion de la prévention primaire, sur le champ des risques physiques comme des risques socioorganisationnels.

Elle poursuivra en parallèle avec résolution le développement de sa politique de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes, pour ses agents comme pour ses publics, dans un objectif constant d'inclusivité.

DLN

Promouvoir
les modes d'organisation
permettant de renforcer
les collectifs de travail,
d'instaurer
de la transversalité,
de développer
l'autonomie
et l'innovation

- Poursuivre le travail de modernisation de la communication interne, en particulier par une réflexion sur l'intranet (Biblionautes) et par le développement d'outils collaboratifs, en lien avec l'objectif de moderniser l'environnement numérique de travail des personnels

- Enrichir les modes d'intervention de la mission Innovation pour poursuivre l'acculturation de la BnF aux méthodes d'intelligence collective et de conduite participative du changement

Moderniser et simplifier les outils de travail du quotidien en renforçant la culture de la qualité du service rendu en interne

- Autour d'une équipe projet transversale, co-construire le nouvel environnement numérique de travail en conciliant prise en compte des besoins des personnels, contraintes techniques et contraintes de gestion

- Mobiliser les acteurs des comités d'alignement informatiques pour mener à bien des projets de dématérialisation impactant un nombre maximal d'agents, dans tous les domaines concernés (administration, pilotage, collections, etc.)

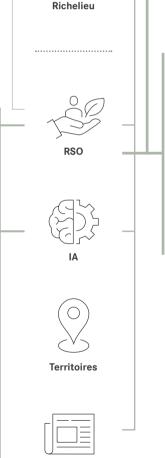
- Dans le contexte de l'urbanisation du système d'information, construire un projet de service pour le département des Systèmes d'information afin de préparer l'arrivée de l'Intelligence artificielle



- Intégrer la prévention dans les lettres de mission des directeurs de projet et former à celle-ci dans les situations de conduite de projets
- Proposer une méthodologie adaptée à la BnF pour évaluer les impacts des changements dans la phase de conception des projets ou des actions



- Accroître l'offre de formation et la promouvoir
- Suivre des indicateurs de mise en œuvre du label diversité et de ceux de la base de données sociales
- Provisionner les crédits permettant de financer les mesures d'égalité salariale





TRAVERSÉES

	2022	2023	2024	2025	2026
Production des outils de travail favorisant la communication collaborative, innovante et transversale	~	~	~	~	~
Modernisation de l'Environnement numérique de travail (ENT) des agents	~	~	~	~	~
Nombre de procédures simplifiées / dématérialisées par an (livrables) ayant un facteur d'impact important pour l'ensemble des agents	1	1	1	1	1
Cartographie complète des risques physiques et socio- organisationnels et formalisation d'un plan d'actions		~	~	~	~
Obtention et conservation du label diversité sur toute la période du COP		~	~	~	~
Égalité proportionnelle F/H dans les propositions d'agents promouvables sur 3 ans	Atteint / Non atteint	Atteint / Non atteint	Atteint / Non atteint	Atteint / Non atteint	Atteint / Non atteint
Poursuite des efforts en matière d'égalité salariale F / H	Atteint / Non atteint	Atteint / Non atteint			

# Définition des indicateurs et livrables

### - Production des outils de travail favorisant la communication collaborative, innovante et transversale :

- 2022-2024 : modernisation des canaux de communication interne visant à renforcer une culture commune
- 2023-2026 : amélioration de la circulation de l'information descendante et ascendante (expression des agents)
- 2023 : élaboration d'une feuille de route « organisation apprenante »

### - Modernisation de l'Environnement numérique de travail (ENT) selon la feuille de route (2022-2026) :

- 2022 : montée de version logicielle (Windows, Office, Lotus)
- 2023 : nouvelle application de gestion des documents (GED)
- 2023-2025 : mise en place d'une nouvelle messagerie et enrichissement avec des outils collaboratifs

### - Cartographie complète des risques physiques et socio-organisationnels et plan d'actions :

- $\hbox{-}\ 2023: cartographie complète des risques physiques et socio-organisationnels}$
- 2024-2026 : mise en œuvre du Plan d'actions et bilan

# - Égalité proportionnelle F / H dans les propositions d'agents promouvables sur 3 ans (année de référence : 2021) : l'indicateur est calculé en faisant la somme (glissante sur 3 ans à partir de 2021) des propositions de promotions de corps ou de grades d'un sexe (F) divisée par la somme des agents promouvables du même sexe (F). En 2022 : 2021 + 2022; 2023 = 2021 + 2022 + 2023; 2024 = 2022 + 2023 + 2024. L'atteinte de l'objectif est appréciée en fonction de trois paliers : 95% à 105% : indicateur vert (atteinte); 85% à 95% ou 105% à 115% : indicateur orange (partiellement atteint); inf. à 85% ou sup. à 115% : indicateur rouge

- Poursuite des efforts en matière d'égalité salariale F / H : réduction des écarts par rapport à l'année de référence 2021



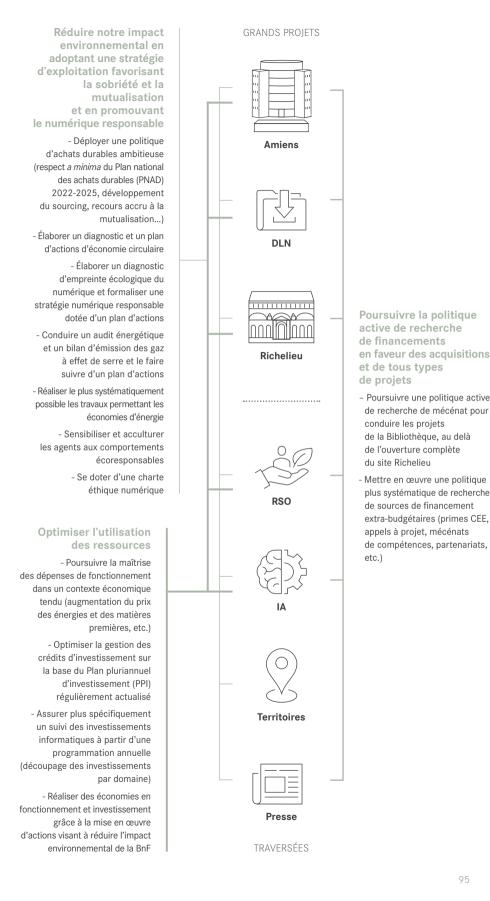
# **AXE 4** . 4

# Améliorer la qualité de la gestion et optimiser les marges de manœuvre au profit des missions et des projets de l'établissement

Améliorer la qualité
de la gestion et optimiser
les marges de manœuvre
au profit des missions
et des projets
de l'établissement

Compte tenu des projets majeurs portés par l'établissement à horizon des 5 prochaines années, un des enjeux central de ce COP est celui de l'adéquation des moyens financiers et humains aux objectifs prioritaires. Dans un contexte post-crise, la bonne maîtrise des dépenses à périmètre constant, l'identification de nouvelles ressources et un pilotage très fin des projets sont incontournables. En parallèle, l'établissement doit prendre sa part aux enjeux de la transition écologique, dans un contexte d'engagement territorial et national très structuré (Agenda 2030, plan national pour des achats durables 2022-2025, stratégie nationale bas-carbone, charte de développement durable des établissements publics, Paris Action Climat, etc.). La BnF s'engage ainsi dans une démarche d'amélioration et d'évolution de son modèle de gestion pour remplir ses missions de manière écoresponsable et efficiente.

La Bibliothèque poursuivra la maîtrise de ses dépenses et s'engagera à développer ses ressources propres sur les axes les plus porteurs, sans pour autant faire fondamentalement évoluer son modèle économique, qui repose essentiellement sur la ressource publique. L'enjeu consiste, dans une approche dynamique, à donner une meilleure visibilité à sa trajectoire de moyen terme. Pour le présent COP, elle projette de réaliser ses missions et de conduire les différents projets qui le caractérisent sur la base d'une trajectoire budgétaire qui conforte les moyens dont elle dispose.



	2022	2023	02	0	2026
Élaboration d'une stratégie écoresponsable et d'un plan d'actions dans les domaines des achats, du numérique, de l'économie circulaire, de la consommation énergétique	~	<b>~</b>	~	~	<b>~</b>
Volume de consommation énergétique annuelle	-2 %	-2 %	-2 %	-2%	-2 %

# et livrables

- Élaboration d'une stratégie écoresponsable et d'un plan d'actions dans les domaines des achats, du numérique, de l'économie circulaire, de la consommation énergétique :
- 2023 : validation du plan d'actions
- 2024-2026 : mise en œuvre et évaluation
- Volume de consommation énergétique annuelle :

conformément au décret n°2019-771, dit « décret tertiaire », les pourcentages d'évolution annuelle sont déterminés par référence à l'année 2016 de consommation et sont mesurés à périmètre immobilier constant.

Sont pris en compte l'électricité, la vapeur (réseau de chaleur urbain) et le gaz.

## Abes : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) est un établissement public à caractère administratif (EPA), sous tutelle directe du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). L'Abes et la BnF collaborent au programme de Transition bibliographique et à la création d'un Fichier national des entités (FNE).

### Acco{Lab

L'Acco{lab est le laboratoire d'innovation de la BnF. Il a pour mission l'accompagnement et l'accélération d'idées ou de projets initiés par les agents et les équipes de la BnF.

Il s'appuie sur :

- des méthodes de travail participatif;
- l'intelligence collective (chacun apporte sa propre contribution pour viser un objectif commun);
- une gestion de projets centrés sur les besoins des utilisateurs;
- une équipe à temps partiel de facilitateurs et facilitatrices, issus de diverses directions et de profils variés.

### AI4LAM

Al4LAM est une communauté internationale et participative axée sur la promotion de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans, pour et par les bibliothèques, les archives et les musées.

### API : Interface de Programmation d'Application

Les API sont des outils informatiques qui permettent à des machines de dialoguer entre elles et d'échanger des données.

### api.bnf.fr

api.bnf.fr décrit et documente l'ensemble des API (interface de programmation applicative) qui permettent d'interroger et de récupérer les métadonnées des catalogues et les collections numérisées de la BnF. Des jeux de données (images et textes, métadonnées, statistiques), directement téléchargeables, y sont proposés.

L'enrichissement de ce service s'inscrit dans la stratégie d'ouverture des données, affirmée depuis 2014 par la BnF avec l'adoption de la licence ouverte de l'État pour l'ensemble de ses métadonnées. Il s'agit d'en simplifier l'accès et d'en susciter de nouveaux usages (alimentation de catalogues, création d'applications innovantes, fouille de données, datavisualisation, etc.) auprès de publics professionnels diversifiés (développeurs, entrepreneurs, acteurs de la culture et de la chaîne du livre, chercheurs) ou tout simplement des amateurs de culture.

### **ARK: Archival Resource Key**

ARK est un système d'identifiants mis en place par la California Digital Library (CDL) qui a vocation à identifier des objets de manière pérenne. Il peut s'agir d'objets de tous types, physiques (table, livre), numériques (livre numérisé...) ou même immatériels (concepts...).

BDLI : Bibliothèques de dépôt légal imprimeur

Une BDLI est une bibliothèque dépositaire du dépôt légal imprimeur. Vingt-six bibliothèques, situées dans les capitales régionales et liées à la BnF par convention, ont le statut de « Bibliothèque de dépôt légal imprimeur » (BDLI).

### **BnF DataLab**

Le BnF DataLab est un laboratoire, physique et numérique, destiné à faciliter l'accès à toute la richesse des données de la BnF. Pour cela, la BnF a mis en place un ensemble de services d'accueil et d'accompagnement des chercheurs, qui complètent ceux qui existent par ailleurs (reproduction de documents, extractions, assistance à la recherche bibliographique...). Les services proposés au BnF DataLab ont été pensés selon les cycles de vie des projets de recherche, pour permettre un accompagnement depuis l'aide à la constitution des corpus jusqu'à leur livraison sur un poste dédié à l'analyse.

### CCFr: Catalogue collectif de France

Le CCFr est un instrument de coopération pour le monde des bibliothèques et de la documentation. fort d'une visibilité nationale et internationale. Alimenté par la BnF et ses partenaires, il permet de localiser documents, fonds ou institutions de conservation, partout en France et pour tous les types de bibliothèques (bibliothèques territoriales, universitaires, spécialisées, etc.). Le CCFr est l'outil de recherche bibliographique et documentaire le plus riche du domaine français, permettant l'interrogation simultanée de 10 catalogues. Il permet de localiser en France plus de 30 millions de documents imprimés et multimédia, donne accès à l'ensemble des catalogues en ligne de manuscrits et au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires.

# CERL : Consortium of European Research Libraries

Ce Consortium regroupe des bibliothèques nationales et universitaires et quelques institutions spécialisées de l'Europe, de l'Amérique du sud, des États-Unis qui ont différents statuts au sein du CERL.

Il a pour objectif de fournir un accès unique à l'ensemble du patrimoine ancien européen.

### CNC : Centre national du cinéma et de l'image animée

Créé par la loi du 25 octobre 1946, et réformé par l'ordonnance n° 2009-901 du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée, le « Centre national du cinéma et de l'image animée » (CNC) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre

chargé de la culture. Le CNC a la personnalité morale et est doté de l'autonomie financière. Il assure l'unité de conception et de mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines du cinéma et des autres arts et industries de l'image animée, notamment ceux de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia, dont le jeu vidéo.

### CollEx-Persée

CollEx-Persée est une infrastructure de recherche en information scientifique et technique, mise en place en 2017. Elle réunit, sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique 21 établissements de recherche (membres ou associés), 4 opérateurs nationaux (Persée pour la numérisation; l'Abes pour les données bibliographiques; le CTLES pour la conservation des documents; l'INIST-CNRS pour la fouille de données), la Bibliothèque nationale de France et une centaine de structures labellisées au titre de leurs collections d'excellence. Son objectif est de faciliter l'accès et de favoriser l'usage des collections de bibliothèques par les chercheurs dans un contexte où les relations entre ces deux communautés sont mises à l'épreuve du fait des évolutions techniques et de la disponibilité massive de ressources documentaires en ligne qui ont modifié le processus de recherche.

### CSB: Comité stratégique bibliographique

Ce Comité, créé en 2015, réunit la BnF, l'Abes et leurs tutelles ministèrielles respectives (ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Il rend les arbitrages stratégiques nécessaires sur la politique bibliographique nationale : il définit notamment les principes d'organisation et de diffusion de l'information bibliographique en s'appuyant sur les compétences et les moyens alloués aux deux agences bibliographiques.
Les principaux dossiers qui lui sont soumis actuellement portent sur le programme national de la Transition bibliographique, sur l'interopérabilité des outils de description en EAD et sur le Catalogue collectif de France.

### DALGOCOL

Fouille de Données et ALGOrithmes de prédiction de l'état des collections (DALGOCOL) est un projet de recherche porté par un doctorant de l'UVSQ, en collaboration avec la BnF et la Fondation des sciences du patrimoine. Cette thèse vise à croiser toutes les données de conservation-restauration des différentes collections de la BnF afin d'en dresser une cartographie et de développer des outils prédictifs qui guideront les professionnels de la conservation dans la connaissance globale de l'état des collections et la détermination des traitements possibles.

### data.bnf.fr

Data.bnf.fr a été créé en 2011 pour mieux référencer les données de la BnF sur le Web, les positionner là où le public passe, et offrir un point d'entrée privilégié à toutes les ressources de la Bibliothèque (Gallica, le catalogue général, BnF archives et manuscrits...). Le site repose sur les technologies du Web sémantique. Ses données sont ouvertes et requêtables.

### **DELIA**

Portail servant de guichet commun au CNC et à la BnF pour la collecte des œuvres audiovisuelles. Dans le cadre du programme MISAOA (Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles françaises) porté par la BnF et le CNC, une première version expérimentale du portail DELIA (delia.culture.gouv.fr) a été lancée le 30 novembre 2021.

### DLN: Dépôt légal numérique

La loi n° 2021-1901 du 30 décembre 2021 « visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs » instaure à l'article 5 le dépôt légal des documents numériques : livres numériques, musique, vidéo, multimédia et son dématérialisés, mais aussi photographies, cartes, plans et partitions numériques... Les modalités de collecte seront précisées dans un décret d'application définissant, notamment, les relations entre la BnF et les déposants.

### EAC: Education artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle.

La BnF propose un éventail d'activités de médiation culturelle à tous ses publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, en situation de handicap, publics dits du champ social...). Le socle de l'offre pérenne du service EAC s'articule autour des thèmes du livre, des cartes, de la presse et des arts du spectacle.

### **EAD: Encoded Archival Description**

L'EAD est un format basé sur le langage XML qui permet de structurer des descriptions de manuscrits ou de documents d'archives.

## EMI : Éducation aux médias et à l'information

L'éducation aux médias et à l'information vise à développer les connaissances et les compétences des élèves pour leur permettre d'utiliser avec discernement les médias dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Ils développent leur esprit critique et sont capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.

### ENT : Environnement numérique de travail

Le projet de nouvel environnement de travail numérique vise à moderniser et enrichir les outils

de travail quotidiens (GED, messagerie...) en promouvant les solutions collaboratives, le partage d'information et la traçabilité des documents, les workflows de traitement dématérialisé des documents administratifs (signature électronique, par ex.) et en simplifiant les possibilités d'archivage et de gestion documentaire.

### Entité

Ensemble de « choses » (abstraites ou concrètes) défini par des caractéristiques communes et que l'on a intérêt à isoler dans le cadre de la modélisation d'une activité déterminée. Exemple : la notion de « Pays » dans une base de données sur la géographie.

## ENU : Environnement numérique des usagers

Aujourd'hui désigné Espace personnel, l'environnement numérique des usagers regroupe actuellement un ensemble de services en ligne proposés par la BnF après création d'un compte par l'usager et authentification; réservation de places et documents, commande de reproductions mais aussi achat d'un Pass, accès aux ressources électroniques à distance et un service de sélection de ses références bibliographiques. En plus d'une refonte ergonomique. le nouvel environnement numérique vise plus particulièrement à donner à l'usager, titulaire d'un Pass ou non, les outils permettant d'organiser ses ressources, de mémoriser et classer ses documents et ses recherches et d'accompagner ainsi les usagers dans leur pratique, en proposant par exemple un historique des activités, des formations, etc.

### FNE : fichier national des entités

Outil majeur à l'échelle du Web de données, cette plate-forme développée par la BnF et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) mettra bientôt des données d'autorité coproduites à la disposition des professionnels de la culture, du patrimoine et de l'information scientifique et technique. Le FNE a pour objectif de favoriser la production mutualisée de données de qualité, dans le respect des principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables) pour partager largement les millions de descriptions d'entités utiles aux professionnels des bibliothèques et in fine aux utilisateurs des catalogues et outils documentaires disponibles sur le Web.

Le FNE a pour ambition:

- de devenir une base centrale de référence pour les entités Agents, Œuvres, Expressions, Concepts (noms communs Rameau et classifications décimales), Lieux, Évènements, Objets et Genre-forme;
- d'offrir aux institutions et réseaux
   de l'enseignement supérieur et de la recherche,
   de la lecture publique, du patrimoine, une base
   de co-production et de réutilisation d'entités;
- de leur faire bénéficier des apports d'outils de gestion de référentiels ouverts et innovants

et d'outils de traitement et de contrôle qualité de masse.

### Fouille d'images

La fouille d'images (« image mining ») est le domaine de l'analyse et de l'extraction de connaissances appliquées aux images sous leurs diverses formes. Elle se situe à l'intersection de la vision par ordinateur, de la compréhension visuelle de l'image, de l'exploration de données, de l'intelligence artificielle et de l'algorithmique.

### France Connect

France Connect est un service en ligne d'identification et d'authentification, porté par la Direction interministérielle du numérique de l'État français

### **FRBR**

Modèle conceptuel de données bibliographiques, validé en 1997 par l'IFLA. Il définit les entités sur lesquelles porte l'information catalographique ainsi que les relations qui existent entre ces entités. Il analyse toute ressource décrite comme l'imbrication de quatre entités distinctes (Œuvre, Expression, Manifestation, Item) dont la notice catalographique reflète les attributs et les relations. C'est aujourd'hui le modèle Library Reference Model (IFLA LRM) qui le remplace.

### **FRBRisation**

Néologisme désignant les processus automatiques visant à rapprocher du modèle FRBR les données des notices bibliographiques d'un catalogue de bibliothèque n'ayant pas été produit suivant ce modèle.

### Gallica marque blanche

Gallica marque blanche est un dispositif de coopération entre acteurs publics qui permet à toute institution de créer une bibliothèque numérique à partir de l'infrastructure de Gallica (la bibliothèque numérique de la BnF), dans une logique de mutualisation et de sobriété numérique.

### GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter, à court et moyen termes, les emplois, les effectifs et les compétences à la stratégie d'un établissement et aux modifications de son environnement économique, technologique, social et juridique.

La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement.

### HdJ: Haut-de-jardin

Salles de lecture tous publics du site François-Mitterrand, accessibles aux usagers âgés de plus de 16 ans. Par extension, il désigne les espaces et stations de travail hors salle de lecture (déambulatoires, foyers...) situés au même niveau de la Bibliothèque.

### HTR: Handwritten text recognition

Technologie de reconnaissance automatique d'écriture manuscrite.

### IA: Intelligence artificielle

Dans le cadre de la feuille de route IA de la BnF, l'intelligence artificielle est entendue comme un champ interdisciplinaire, théorique et pratique, qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines.

### ICC : Industries culturelles et créatives

La filière des industries culturelles et créatives comprend l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes, les musées et le patrimoine, les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, et la presse, ainsi que le volet créatif des secteurs connexes de la communication, de la mode et du luxe.

### **Identifiant ARK**

ARK (Archival Resource Key) est un système d'identifiants mis en place par la California Digital Library (CDL), et qui a vocation à identifier des objets de manière pérenne. Sous sa forme HTTP, il permet d'accéder aux ressources produites par la BnF (notices catalographiques, instruments de recherche, documents numériques, ressources pédagogiques, etc.) depuis un navigateur grâce à l'engagement que la BnF prend en faveur de sa pérennité.

### IGAC

L'Inspection générale des affaires culturelles est un corps d'inspection français placé auprès du ministère de la Culture, dont le champ s'étend à l'ensemble du domaine culturel.

## IGDC : Implantation et gestion dynamique des collections

Approche générale de gestion des collections qui inclut à la BnF la cartographie de leur implantation, l'organisation de leur conservation, et la construction d'un nouveau site de conservation à Amiens, lequel comprendra un Conservatoire national de la Presse.

### IIIF : International Image Interoperability Framework

IIIF est une API standardisée autorisant la manipulation d'une image numérique indépendamment de sa localisation physique et de l'établissement qui l'héberge. Elle apporte un cadre technique commun de diffusion aux institutions et favorise la création d'un écosystème de pratiques et d'outils.

### Internet / Web

Conçu au début des années 1970, internet est un vaste réseau composé de millions de réseaux publics et privés. Le World Wide Web (ou web) en est l'application maieure. Inventé par Tim Berners-Lee en 1989, il combine les technologies des ordinateurs personnels, des réseaux informatiques et de l'hypertexte en un système d'information mondial, puissant et facile à utiliser. En 1995, le Consortium International World Wide Web (W3C) est fondé afin que le Web reste un standard ouvert, dont personne ne puisse devenir le propriétaire. Les normes et technologies du Web sémantique ont été créées dans le cadre du W3C durant la seconde moitié des années 1990 pour exposer et partager sur le Web une information « compréhensible » par les machines. Elles reposent sur la structuration des données en triplets selon une grammaire basique, le RDF (Resource Description Framework). Une fois sous cette forme, les informations sont reliées les unes aux autres.

### ISBD

Description bibliographique internationale standardisée, norme de description bibliographique des ressources en bibliothèque quel qu'en soit le support.

### ISNI

La BnF est devenue la troisième Agence d'enregistrement ISNI en janvier 2014, et la première bibliothèque nationale. Depuis, d'autres bibliothèques nationales jouent le même rôle dans leur pays respectif. En assumant ces missions relatives à l'ISNI, la BnF entend améliorer l'interopérabilité des données de diverses communautés des secteurs public et privé et contribuer à la fiabilité des données sur le Web sémantique.

L'attribution d'identifiants ISNI pour l'ensemble des données du catalogue général permet de fiabiliser l'identification des contributeurs dans les processus de description, de conservation, de valorisation et de partage des données et est utilisée pour fluidifier et améliorer les échanges de données de la BnF avec l'extérieur (éditeurs et autres bibliothèques, par exemple). Il permet d'élargir la recherche bibliographique à partir du catalogue général vers d'autres réservoirs de données utilisant le même numéro. Son intégration dans data.bnf.fr contribue à la visibilité du patrimoine français sur le Web de données.

### ISSN : International Standard Serial Number

Le numéro international normalisé des publications en série est un code international qui permet d'identifier de manière univoque toute publication en série répertoriée.

L'ISSN identifie toutes les ressources continues, quel que soit leur support, imprimé ou électronique : journaux, publications annuelles (rapports, annuaires, répertoires...), revues, magazines, collections, sites Web, bases de données, blogs... Dans beaucoup de pays, l'ISSN est obligatoire pour toutes les publications soumises au dépôt légal. L'ISSN est un code de 8 chiffres servant à identifier les journaux, revues, magazines, périodiques de toute nature et sur tous supports, papier comme électronique.

### **LRMisation**

Néologisme désignant les processus automatiques visant à rapprocher du modèle IFLA LRM les données des notices bibliographiques d'un catalogue de bibliothèque n'ayant pas été produit suivant ce modèle.

### Métadonnées

Données structurées servant à décrire d'autres données, les métadonnées constituent des éléments indispensables à la structuration de l'information sur le Web.

### MISAOA : Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles

Outil de Mutualisation et d'innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles porté par la BnF et le Centre national du cinéma et de l'image animée.

MISAOA est un programme ambitieux qui vise à :

- adapter la gestion du dépôt légal et des entrées aux évolutions de la production audiovisuelle
- améliorer les services en direction des partenaires et des publics, sur place et à distance
- faire converger le système d'information et le système audiovisuel de la Bibliothèque.

## NOEMI : Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations, Items

NOEMI désigne le futur outil de catalogage de la BnF, en cours de développement.

Ce projet s'inscrit dans le contexte de la Transition bibliographique : il ne s'agit pas seulement de changer d'outil mais de modifier la conception du signalement bibliographique, et de permettre des relations étroites avec les producteurs de données de l'écosystème professionnel, et au-delà.

Le projet NOEMI inclut la rédaction du format Intermarc-NG, la migration des données, la construction du nouvel outil de production des données, la mise en relation des applications déjà existantes avec le nouveau système, la mise en œuvre d'un programme de formation et l'accompagnement du changement auprès des personnels...

### **OCLC: Online Computer Library Center**

L'Online Computer Library Center, fondé en 1967 sous le nom d'Ohio College Library Center, est une organisation à but non lucratif mondiale au service des bibliothèques dont le but est d'offrir un meilleur accès public aux informations et d'en réduire le coût.

### OCR: optical character recognition

La technique OCR de reconnaissance optique de caractères permet de situer et de reconnaître les chaînes de caractères dans une image et donc de transposer des documents numérisés en mode image vers des documents en mode texte.

### Organisation apprenante

Une organisation apprenante est une organisation humaine (institution, entreprise) qui encourage le développement de nouvelles formes d'organisation du travail faisant appel à l'engagement, l'implication, l'initiative et la responsabilité: grâce à la participation de ses acteurs, elle favorise les processus d'autonomie et d'apprentissage par retour d'expérience.

### **OLR**: optical layout recognition

Technique de reconnaissance de la mise en page (OLR, optical layout recognition) qui permet une description fine de la structure logique de chaque fascicule (article, section, titre d'article, légende de figure, etc.) ainsi que la classification des types de contenus et l'identification des publicités et tableaux.

### Patrimoines partagés

La collection « Patrimoines Partagés » réunit un ensemble de bibliothèques numériques constituées par la BnF et ses partenaires en France et à l'étranger. Elle vise à sauvegarder numériquement, diffuser et faire dialoguer des sources documentaires provenant de fonds complémentaires, dispersés à travers le monde.

### **PLATON**

PLATON est une plateforme sécurisée d'échange de fichiers mise en place par la BnF à disposition des éditeurs et des organismes habilités dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur.

### R&D: Recherche et développement

Recherche qui vise à expérimenter des technologies nouvelles, tester des idées à côté des schémas existants, explorer des terrains inconnus.

La R&D est située en amont des habituelles preuves de concept et même des idées innovantes faites pour être appliquées : son intérêt ne peut se mesurer uniquement à ses retombées directes en termes de développement technique. La R&D a également des effets vertueux : ils permettent de monter en compétences dans un domaine nouveau, d'anticiper un changement technologique, d'aborder différemment un problème.

### RDA-FR

Adaptation du code RDA (Ressources :
Description et Accès) au contexte français
de catalogage. Ce code à vocation à remplacer
les normes Afnor pour permettre un catalogage
FRBRisé. Rédigé dans le cadre du programme
Transition bibliographique, il est publié de façon
progressive depuis juin 2015 et son élaboration
devrait se poursuivre jusqu'en 2022. Ces nouvelles
règles cohabitent avec les normes AFNOR toujours
en vigueur pour les éléments qui ne sont pas encore
couverts.

### Rdj: Rez-de-jardin

Le Rez-de-jardin désigne les salles de lecture de Recherche sur le site François-Mitterrand

### ResPaDon

Le projet ResPaDon (Réseau de Partenaires pour l'analyse et l'exploration de données numériques) vise à développer et à diversifier les usages par les chercheurs des archives du DL Web collectées et conservées par la Bibliothèque nationale de France. Associant professionnels de l'information scientifique et chercheurs, le projet se construit autour d'un réseau de partenaires et se compose d'une étude sur les usages, de plusieurs expérimentations et de temps d'échanges (formations, séminaires, colloque international).

Les expérimentations comprennent en particulier :

- le prototypage d'un accès à distance aux archives du dépôt légal de l'internet dans les bibliothèques de l'Université de Lille.
- une expérimentation collaborative autour de l'application des méthodes d'exploitation du Web vivant aux archives du dépôt légal de l'internet.

### RSO : Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des organisations

La RSO est la gestion par une entité de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux.

SDI: Schéma directeur immobilier

SDSI: Schéma directeur des systèmes d'information

### SIPIL : Système informatique de pilotage

Système informatique de pilotage regroupant plusieurs bases de données utiles à la production de statistiques ou d'indicateurs de suivi et de pilotage dans les principaux domaines d'activité de la BnF.

### SPAR : Système de Préservation et d'Archivage Réparti

Système de Préservation et d'Archivage Réparti, dont l'objectif est de stocker, gérer, pérenniser et communiquer l'ensemble des collections numériques de la BnF et d'institutions partenaires. Ce système est dit « réparti » car en dehors de son site principal de préservation (site François-Mitterrand à Paris), la BnF stocke une réplique de son archive sur un site secondaire de secours. Deux techniques sont déployées en fonction de la destination de l'archive :

- Le stockage sur disque dur permet d'appeler sans délai un document numérique à consulter
- Le stockage sur bandes, qui fonctionne par robotique, se prête d'autant mieux à la préservation qu'il s'avère le plus économique et que sa capacité est très grande (10 To par bande aujourd'hui).

### TAD: transport automatique de documents

Système de nacelles automatisées pour le transport des documents et du courrier interne sur le site François-Mitterrand

# TapIR : Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche Pour le signalement des manuscrits et des fonds

Pour le signalement des manuscrits et des fonds d'archive, l'application TapIR (Traitement automatisé

pour la production d'instruments de recherche) a été mise en service début 2019.

## Transition bibliographique (https://www.transition-bibliographique.fr)

Exposer les catalogues des bibliothèques dans le Web de données, tel est l'objectif du programme national Transition bibliographique, lancé en novembre 2015 sous l'égide des deux agences bibliographiques françaises, la BnF et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes). Ce vaste programme a vocation à réunir les acteurs professionnels français mener les changements induits dans les pratiques de signalement des collections par ces évolutions normatives et technologiques majeures. Trois grands axes de travail ont été fixés pour les dix ans à venir :

- rédaction du code de catalogage RDA-FR:
   Transposition française de RDA dérivé du code international Ressources: Description et Accès (RDA), lui-même basé sur les modèles conceptuels de données bibliographiques FRBR et IFLA LRM;
- préparation de la migration des données des catalogues existants vers une nouvelle structuration de l'information bibliographique, par le biais de la transformation des notices actuelles selon le modèle conceptuel IFLA LRM et par des outils et des formats de production plus adaptés;
- mise en place de formations nationales pour accompagner les professionnels dans ces changements de pratiques.

### UC : Unité de conservation

L'Unité de Conservation est un enregistrement informatique décrivant les caractéristiques matérielles des documents conservés par la BnF.

### VIAF : Virtual International Authority File

Le service VIAF est destiné aux bibliothèques et à leurs utilisateurs, et entend simplifier l'accès aux principaux fichiers d'autorité de noms du monde entier. Les contributeurs du VIAF envoient régulièrement des données d'autorité avec lesquelles le VIAF établit des correspondances, des liens et des groupes. Toutes les descriptions d'une entité donnée sont fusionnées dans un groupe qui réunit les différents noms de cette entité. Ce service permet aux chercheurs d'identifier des noms, lieux, œuvres et expressions tout en conservant les préférences régionales pour la langue, l'orthographe et les caractères.

### Web de données

Extension du Web, permettant de relier non pas des documents (pages html), mais les données elles-mêmes, et de les rendre exploitables par des machines.

### Web sémantique

Ensemble de technologies permettant une description approfondie et structurée des données en vue d'un accès performant et global à ces données sur le Web.

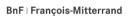




La responsabilité sociale, sociétale et environnementale des organisations (RSO) constitue l'une des traversées du Contrat d'objectifs et de performance 2022-2026.

C'est pourquoi ce document a été conçu et imprimé selon les principes de l'éco-conception : 90% taux d'encrage pour le noir, une utilisation maximale de typographies à graisses faibles, le choix de teintes monochromes, ou encore le tramage des illustrations.





Quai François Mauriac Paris 13°

BnF | Richelieu 58, rue de Richelieu et 2, rue Louvois Paris 2°

> BnF | Arsenal 1, rue de Sully Paris 4e

BnF | Opéra 8, rue Scribe Paris 9°

BnF | Avignon Maison Jean Vilar 8, rue de Mons 84 000 Avignon

Centre technique (CTBnF) 14, avenue Gutenberg 77 607 Bussy-Saint-Georges

**Centre de conservation Joël Le Theule** Le Château 72 300 Sablé-sur-Sarthe

